



N° 153
Oct. 2012

La Gazette

Publication trimestrielle de PHILAPOSTEL

ISSN 1295-5108

www.philapostel.net

Photo: Robert DEROY - Institut de France

P.4

Dossier Croix-Rouge



P.17

L'art postal



P.21

Folklore lorrain,
Frambois





PHILAPOSTEL, association des philatélistes et collectionneurs du personnel des Groupes La Poste et France Telecom Orange

8 RUE BRILLAT SAVARIN - 75013 PARIS - ☎ 01 49 70 09 36

Courriel : philapostel.secnat@orange.fr

www.philapostel.net

Les associations de PHILAPOSTEL sont affiliées à la Fédération française des associations philatéliques

Présidente d'honneur :

Françoise ESLINGER

Présidents généraux honoraires :

Gérard CHAUVÉAU et Jean-François LOGETTE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président général : François MENNESSIEZ

Premier vice-président : Laurent FAIVRE

Vice-présidents : Pascal BLADINIERES, Jean-Claude BOURRET et Jean-Claude LABBÉ

Secrétaire général : Daniel BASCOU

Secrétaire général adjt. : Francis LOPEZ

Trésorier général : Michel TOMMASONE

Trésorier général adjt. : Gilles CRESSANT

Administrateurs : André BORNIER, Philippe BOUILLON, Christian CRÉTEUR, Jean-Guy DALLO, Bernard LHERBIER, Joël MOISY

LES SERVICES

Échanges TP

Yves PRAT
30 RUE DU GRAND CHEMIN
86140 SCORBE CLAIRVAUX

Nouveautés PAP

François BEAUMONT
1 BIS RUE FONT FROIDE
23300 LA SOUTERRAINE

Marcophilie

Anne-Marie LEBRET
RUE DE LA FORGE
76280 TURRETOT

Nouveautés TP étrangers

Jean-Michel TURQUAIS
126 BD DE CHARONNE
75020 PARIS

Cartophilie

Michel BABLOT
142 AV CHARLES DE GAULLE
33520 BRUGES

Échanges cartes

téléphoniques sur catalogue
Alain FAUCHÉ
ROUTE DE BANCA
64430 ST ETIENNE DE BAIGORRY

Matériel pour collections

Jean-René PY
89 RUE DAMREMONT
75018 PARIS

Échanges des plis marcopiles et maximaphiles

Christine DARLET
3 HAMEAU DES PINSONS
44780 MISSILLAC

Échanges philatéliques sur catalogue et Mancoliste

Michel CARRIÈRE
11 AVENUE DE FUMEL
34700 LODEVE

Échanges cartes téléphoniques

Alain PICARD DESTELAN
LA CERISERAIE
44850 ST MARS DU DESERT

Formation

Jean-Claude LABBÉ
9 RUE DE RENNES
50240 MONTANEL

Art Postal (Mail Art)

Raymond NICLODI
17 RUE LOUIS ARAGON
54510 TOMBLAINE

PAP Infos

François MENNESSIEZ
3 ALLEE MARCEL BOCQUIER
85430 AUBIGNY

Bibliothèque/médiathèque

Joël MOISY
38 RUE ORDENER
75018 PARIS

Fabrication TP personnalisés

Philippe BOUILLON
APPARTEMENT 18
111 RUE DE LESSARD
76100 ROUEN

PHILAPOSTEL Assistance

Bernard LHERBIER
8 ALLEE DOMREMY
45560 ST DENIS EN VAL

Assurances

Marc BISSARDON
26 RUE ETIENNE HOSTE
33200 BORDEAUX

Archives

Jean-Pierre DESPIN
51 RUE CHARLES GOUNOD
54500 VANDOEUVRE LES NANCY

Juvatélie

Daniel BASCOU
49 RUE D ALSACE
67380 LINGOLSHEIM

Site internet

Christian LIBEAU
275 RUE ARMENAUT
45570 OUZOUEUR SUR LOIRE

Souscriptions

Jean-Claude BOURRET
28 RUE BARRAULT
75013 PARIS

LES ASSOCIATIONS PHILAPOSTEL

AQUITAINE

(dpt 24-33-40-47-64)
Michel BABLOT
142 AVENUE CHARLES DE GAULLE
33520 BRUGES

AUVERGNE

(dpt 03-15-43-63)
Michel DUTHEIL
109 BOULEVARD GAMBETTA
63400 CHAMALIERES

BAS-RHIN

(dpt 67)
Daniel BASCOU
49 RUE D ALSACE
67380 LINGOLSHEIM

BASSE-NORMANDIE

(dpt 14-50-61)
Guy HERVIEU
4 RUE DE L UNITE
14610 EPRON

BOURGOGNE

(dpt 21-58-71-89)
Bertrand GUILLAUME
1 RUE COURTEPEE
21000 DIJON

BRETAGNE

(dpt 22-29-35-56)
Olivier FAUTIER
10 RUE BERTRAND D'ARGENTRE
35740 PACE

CENTRE-VAL DE LOIRE

(dpt 18-28-36-37-41-45)
Daniel VINCENT
8 RUE CLAUDE MONET
45100 ORLEANS

CHAMPAGNE-ARDENNE

(dpt 08-10-51-52)
Denis COLLAS
41 RUE JACQUES PREVERT
51100 REIMS

CORSE

(dpt 2A-2B)
René FRAPPA
BP 90972
20700 AJACCIO CEDEX 9

FRANCHE-COMTÉ

(dpt 25-39-70-90)
Laurent FAIVRE
19 AVENUE EDOUARD DROZ
25000 BESANCON

HAUTE-NORMANDIE

(dpt 27-76)
Philippe BOUILLON
APPARTEMENT 18
111 RUE DE LESSARD
76100 ROUEN

HAUT-RHIN

(dpt 68)
Geneviève HAAS
25 GRAND RUE
68100 MULHOUSE

ÎLE-DE-FRANCE

(dpt 75-77-78-91-92-93-94-95)
Joël MOISY
38 RUE ORDENER
75018 PARIS

LANGUEDOC-ROUSSILLON

(dpt 11-30-34-48-66)
Michel CARRIÈRE
11 AVENUE DE FUMEL
34700 LODEVE

LIMOUSIN

(dpt 19-23-87)
Michel CIOLINA
CHAMPEYMONT
23400 AURIAT

LOIRE

(dpt 42)
Bernard KIZIRIAN
BP 50
42002 ST ETIENNE CEDEX 1

LORRAINE

(dpt 54-55-57-88)
Raymond NICLODI
BP 83181
54013 NANCY CEDEX

MIDI-PYRÉNÉES

(dpt 09-12-31-32-46-65-81-82)
Daniel CALMETTES
510 ROUTE DE GILLIS
31550 CINTEGABELLE

NORD-PAS-DE-CALAIS

(dpt 59-62)
Jean-Guy DALLO
23 A ANCIENNE RTE D ARMENTIERES
62400 ESSARS

PAYS-DE-LA-LOIRE

(dpt 44-49-53-72-85)
Christine DARLET
3 HAMEAU DES PINSONS
44780 MISSILLAC

PICARDIE

(dpt 02-60-80)
Jacky DELAFOSSE
5 RESIDENCE BALEARIS
80240 ROISEL

POITOU-CHARENTES

(dpt 16-17-79-86)
Pierre COMPAIN
BP 10
86390 LATHUS ST REMY

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

(dpt 04-05-06-13-83-84)
André LAURENT
BATIMENT M
152 AVENUE DE TOULON
13010 MARSEILLE

RHÔNE-ALPES

(dpt 01-07-26-38-69-73-74)
Alain DAILLET
BP 18207
69355 LYON CEDEX 08

(DOM) MARTINIQUE (dpt 972)

Christian PUIBOUBE
LES HAUTS DE TERREVILLE
77 B RUE DE BELVEDERE
97233 SCHOELCHER

PHILAPOSTEL Numismatique

Jean REYBAUD
13 RESIDENCE LE CROY
995 CHEMIN DU PAS DE LA MUE
13170 LES PENNES MIRABEAU

PHILAPOSTEL Visualia

Alain RIPAUX
8 RUE BRILLAT SAVARIN
75013 PARIS

PHILAPOSTEL GRANDIT !



Deux associations de La Poste et de France Télécom, VISUALIA (ex PTT Cartophilie) et NUMISMATES ont rejoint l'Union PHILAPOSTEL pour en devenir les 26^{ème} et 27^{ème} membres. Ces deux nouveaux membres se différencient des autres associations de l'Union car d'une part, ils ont une assise nationale et non plus régionale et d'autre part, ils sont spécialisés l'une dans la collection des cartes postales et l'autre dans celle des monnaies. Leurs adhérents deviennent membres à part entière de PHILAPOSTEL, reçoivent La Gazette et ont accès à tous les services nationaux de notre Union. C'est La Poste et ses services sociaux qui ont souhaité n'avoir qu'un seul interlocuteur dans le domaine des associations de collectionneurs qu'elle soutient. Il est vrai que les domaines des trois organisations sont proches. Ce qui ne pouvait que les inciter à se rapprocher.

Ainsi, plus de 350 amis rejoignent les 2 250 adhérents de PHILAPOSTEL. Au nom de ceux-ci, je leur souhaite la bienvenue et je les assure de toute notre volonté de travailler ensemble à la pérennité de nos loisirs communs. PHILAPOSTEL Visualia et PHILAPOSTEL Numismatique apportent à tous leur expertise dans leur domaine. À l'inverse, leurs membres vont découvrir le monde magnifique de la philatélie. Le progrès sera mutuel !

PHILAPOSTEL est toujours en mouvement. Grâce à une gestion rigoureuse des frais de fonctionnement depuis deux ans, La Gazette, après l'introduction récente de la couleur, comptera désormais 28 pages^(*), sans répercussion sur la cotisation ou le prix de l'abonnement. D'autre part, à la suite des conclusions des groupes de travail mis en place lors de l'assemblée générale, un nouveau service très « tendance » va être mis en place dès le 4^{ème} trimestre 2012 : l'art postal ou Mail art. Ce numéro vous donne les caractéristiques de son fonctionnement. Enfin, dans la continuité des manifestations du 60^{ème} anniversaire de l'association, nous vous donnons rendez-vous à l'Adresse Musée de La Poste de Paris, pour l'exposition de prestige qui sera organisée du 5 au 10 novembre 2012 dans ce temple de la philatélie.

Bienvenue à nos nouveaux amis et bonne rentrée à toutes et à tous ! ■

François MENNESSIEZ
Président général

Sommaire

PHILAPOSTEL

page 2

Éditorial

page 3

Dossier Croix-Rouge

page 4

Monotone ?

page 11

Infos PHILAPOSTEL

page 12

Les contes de Fraimbois

page 20

Les cartes postales de La Poste

page 22

Les dernières évolutions du courrier

page 23

L'Institut de France

page 26

Verbatim

page 29

Petites annonces

page 31

La Gazette, revue trimestrielle de PHILAPOSTEL

8 RUE BRILLAT SAVARIN - 75013 PARIS

Tél : 01 49 70 09 36 - Fax : 01 53 21 08 65 - Courriel : redacteur.gazette@philapostel.net

Fondateur : Jean-François GLEIZES

Ancien rédacteur en chef : Gaston SAGOT (+)

Directeur de la publication : François MENNESSIEZ

Rédacteur en chef : Robert DEROY

Rédaction graphique : Roland CLOCHARD

Comité de rédaction : Laurent ALBARET, Jean-Claude BERTRAND, Bernard LHERBIER, Pierre LONDEIX et Daniel MINGANT

Relecture : Gérard CHAUVÉAU, Jean-Pierre DESPIN et Michel LIFLARD

Ont participé à la réalisation de ce numéro : Michel BABLOT, Michel BAROT, Jean-Pierre CHAIGNEAU,

Alain ISRAËL, Anne-Marie LEBRET et Raymond LOËDEC

Impression : RANK INDUSTRIE - 20 RUE CARNOT - 95690 NESLES LA VALLEE

Abonnements : 5,34 € par an pour les membres de PHILAPOSTEL / 10 € par an (ou 16 € pour 2 ans) pour les non-membres de PHILAPOSTEL

Gestion des abonnements : Marie-Françoise MEKIC et Michel TOMMASONE

Dépôt légal : à parution

Toute reproduction des articles de ce numéro, même partielle, est subordonnée à l'autorisation du directeur de la publication et des auteurs, quel que soit le mode de reproduction.



LA CROIX-ROUGE

150 ANS D'ENGAGEMENT HUMANITAIRE

*Il y a 150 ans, son fondateur, Henry Dunant lançait son appel.
Retour sur la création de la Croix-Rouge.*

Le premier prix Nobel de la paix est décerné en 1901. Deux hommes se le voient attribuer : Frédéric Passy et Henry Dunant. Frédéric Passy, né à Paris en 1822 est un homme politique français, pacifiste qui fonde en 1870 la Société d'arbitrage entre les Nations, ancêtre de l'ONU. Il parvient à regrouper les parlementaires de quelques pays européens et en 1888, il crée l'Union interparlementaire.



Émission
commémorative de
l'attribution du 1^{er} prix
Nobel de la Paix :
Frédéric Passy et Henry
Dunant. Le prix Nobel
de la Paix est attribué à
Oslo (Norvège).

Le co-lauréat du prix Nobel de la paix 1901 est un humaniste suisse né à Genève le 8 mai 1828. Sa notoriété allait être immense en créant la Croix-Rouge, la plus ancienne organisation humanitaire. À Genève, la famille Dunant est déjà très engagée et intervient dans des actions de bienfaisance. La foi religieuse d'Henry Dunant renforce encore sa volonté de venir en aide aux personnes démunies.



Feuillet émis en 2009 à l'occasion de l'émission annuelle au profit de la Croix-Rouge. En haut, la bataille de Solferino.

Jean-Henri Dunant (ultérieurement Henry Dunant), après des études médiocres, s'engage dans la finance et le commerce. Ses activités professionnelles le conduisent en Algérie et en 1858, il prend la nationalité française. Pour concrétiser certains de ses projets industriels, il s'adresse à Napoléon III et pour le rencontrer, il se rend à Solferino où les troupes françaises et piémontaises s'opposent aux troupes autrichiennes. Au

soir de bataille, 38 000 morts ou blessés sont abandonnés sur le champ de bataille. Dunant est profondément marqué par les atrocités dont il est le témoin. Il participe aux secours et parvient à convaincre les belligérants de s'entraider sur le plan médical. En 1862, ne pouvant oublier ce qu'il a vu sur le champ de bataille, il relate son vécu dans un livre intitulé *Un souvenir de Solferino*. Il y décrit la victoire de Napoléon III mais surtout, il fait vivre au lecteur, tous les aspects douloureux de la victoire et les souffrances atroces des blessés.



**La première devise utilisée par Dunant
« Tous sont frères » (à g.).**

Le livre sonne comme un appel à la conscience humaine. Henry Dunant y formule des propositions et parcourt le monde pour faire connaître et partager son idée. Son appel est entendu. De plusieurs pays d'Europe, de nombreux témoignages de sympathie traduisent l'intérêt que soulèvent ses projets. Ceux-ci consistent essentiellement en la création de sociétés de secours dont le but serait

d'apporter, en temps de guerre, des soins aux blessés. Parmi ces témoignages figure celui du général en chef de la Confédération Helvétique, le général Guillaume-Henri Dufour qui déclare le 19 octobre 1862 : « il faut que l'on voie par des exemples aussi palpitants que ceux que vous rapportez, ce que la gloire des champs de bataille coûte de tortures et de larmes. Il est bon d'attirer l'attention sur cette question humanitaire... ». L'héroïque infirmière de la guerre de Crimée, Florence Nightingale, lui apporte un soutien inconditionnel.



Oblitération temporaire commémorant le 130^{ème} anniversaire de la Bataille de Solferino avec évocation du livre écrit par Dunant relatant ce qu'il a vécu lors de cette bataille (Un souvenir de Solferino).



Florence Nightingale, célèbre infirmière, a soutenu les efforts de Dunant.



Signature
de la 1^{re} convention de
Genève en 1864.

Pour la réalisation de son œuvre, Henry Dunant s'entoure de 4 personnes : le juriste Gustave Moynier, président de la Société genevoise d'utilité publique dont le combat est la lutte contre la misère, l'ignorance et la mendicité, le général Dufour, le docteur Théodore Maunoir et le chirurgien militaire Louis Appia. Ils

constituent le Comité des Cinq qui se réunit à Genève en 1863 pour plaider la cause de la création d'un comité de secours aux blessés militaires auprès la Société genevoise d'utilité publique. Ce comité prépare un mémoire pour l'organisation d'une conférence internationale à laquelle participeront quinze nations européennes.

La conférence diplomatique fait adopter le 22 août 1864, la première Convention de Genève. Ce comité donnera naissance ensuite à la Croix-Rouge Internationale et en 1875 au Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.).

Mais en 1865, la vie de Dunant bascule. Ses affaires périclitent et il est condamné pour faillite frauduleuse. Il est exclu du Comité des Cinq. Ruiné, il part vivre à Paris de façon très modeste. Il continuera cependant son activisme humanitaire en créant diverses sociétés d'aide aux prisonniers de guerre. Il continue de s'endetter, il est abandonné par les siens et vit seul dans plusieurs villes successives (Stuttgart, Rome, Corfou, Bâle et Karlsruhe). Des amis l'aident à ne pas plonger dans la misère complète. À partir de 1892, il se retire à Heiden dans le canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures. Grâce à un article écrit par Georg Baumberger et diffusé dans toute l'Europe, Henry Dunant sort de l'anonymat et sa situation financière s'améliore. Il reprend sa lutte contre les inégalités et suggère la fondation d'une fédération internationale d'infirmières sous le nom de Croix verte. L'attribution du prix Nobel de la paix en 1901 consacre sa réhabilitation. Mais les créanciers continuent de le poursuivre et il termine sa vie dans la dépression reclus à l'hôpital de Heiden. Il meurt le 30 octobre 1910 et est inhumé dans un cimetière de Zurich.

La structure internationale de la Croix-Rouge

Né en 1863, à l'initiative du Comité des Cinq, le **Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.)** est l'organe fondateur du mouvement. Institution privée, créée pour porter secours aux blessés militaires, elle agit auprès des belligérants avec le statut d'intermédiaire neutre. Son siège est fixé à Genève et sa devise est « INTER ARMAS CARITAS » (la charité entre les armes). La conférence d'octobre 1863 constitue l'ébauche de la première convention de Genève qui régit le sort des blessés dans les conflits armés. Scellée le 22 août 1864, elle est approuvée par les plénipotentiaires des 15 États européens présents. Le C.I.C.R. est une institution indépendante et neutre qui fournit protection et assistance aux victimes des conflits armés et d'autres situations de violence. Il s'emploie à promouvoir le respect du droit international humanitaire et son intégration dans les législations nationales.



Aide aux personnes handicapées et âgées ainsi
qu'aux victimes des catastrophes naturelles.

Il est apparu nécessaire de créer des sociétés nationales dans chaque pays membre. C'est ainsi qu'en France, le 25 mai 1864, est fondée à Paris par Henry Dunant, la Société de secours aux blessés militaires (S.S.B.M.). Les sociétés nationales sont des auxiliaires des pouvoirs publics. Elles agissent dans l'action sociale, l'urgence, le secourisme, la formation et la santé. Elles peuvent agir au plan international en cas de demande d'une autre société pour relayer l'action du C.I.C.R. Les victimes des épidémies, de la famine ou des catastrophes naturelles sont une des cibles de l'action de la Croix-Rouge.



Les fondateurs de la Croix-Rouge : Moynier, Dunant, Appia, Maunoir avec l'aide du Général Dufour.

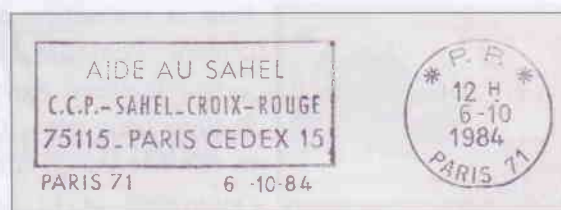


Devise du CICR : « Inter arma caritas ».



Le CICR, gardien des
conventions de Genève.

Addendum : dès la guerre de 1869/1870, la franchise postale est accordée aux correspondances envoyées par ou pour les prisonniers de guerre. Dans la Convention de La Haye du 29 juillet 1899, il est précisé que les bureaux de renseignements des sociétés de secours pour les prisonniers de guerre bénéficient de la franchise postale lorsqu'elles agissent dans le cadre de leur mission de secours aux prisonniers. De même, les correspondances officielles échangées entre les administrations postales et le bureau international et entre les bureaux de poste des pays de l'Union sont exemptées de frais de port. Cette disposition concerne les prisonniers de guerre mais aussi les belligérants internés dans un pays neutre.



Objectif : aide au Sahel.



Le 8 mai, jour anniversaire de la naissance d'Henry Dunant, a été choisi comme Journée mondiale de la Ligue.

En 1919, afin de coordonner l'action des sociétés nationales, l'Américain Henry Davison fonde à Paris **La Ligue**. Le but est de fédérer toutes les sociétés nationales pour, en période de paix, améliorer la santé, prévenir les maladies et atténuer les souffrances. Sa devise est « Per humanitatem ad pacem » (par l'humanité vers la paix). Le siège est transféré en 1939 à Genève. La Ligue institue le 8 mai 1948, au jour anniversaire de la naissance d'Henry Dunant, la Journée nationale de la Croix-Rouge qui devient Journée mondiale en 1956. En 1963, elle reçoit le prix Nobel de la paix.

Pour mieux exprimer son caractère universel, elle prend en 1992, son titre actuel : la **Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**. Lors des catastrophes naturelles, elle organise les secours et elle centralise les aides pour éviter toute perte d'efficacité.

Quatre conventions, trois protocoles

La **1^{ère} convention (1864)** traite du sort des blessés dans les armées en conflit. Les ambulances et les hôpitaux militaires sont reconnus neutres et protégés. Un drapeau et un uniforme distinctifs protègent les secouristes.

La **2^{ème} convention (1899)** concerne les navires hospitaliers équipés aux frais des sociétés de secours. Elle est consécutive à la guerre hispano-américaine de 1895.

La **3^{ème} convention (1929)** régleme la protection générale des prisonniers de guerre depuis leur capture jusqu'à la fin de leur détention. Les puissances belligérantes doivent respecter les conditions de logement, d'alimentation et d'habillement nécessaires à une vie décente pour le prisonnier de guerre. Une Agence internationale des prisonniers de guerre est créée en 1914. Elle collecte tous les renseignements sur les prisonniers de guerre que les belligérants sont tenus de lui communiquer. Elle permet aux prisonniers de correspondre avec leur famille. Pour faciliter son travail, l'Agence organise divers services pour lesquels elle distribue des étiquettes gommées de couleur différente : jaune pour les civils, verte pour les pays de l'Entente avec codification « ESFF N° ». Le numéro de la demande est porté sur l'étiquette du pli qui est adressé aux familles pour complément d'information. Le rapprochement des réponses avec la question initiale est ainsi facilité.

La **4^{ème} convention (1949)** résulte d'une révision des 3 premières conventions et de l'établissement d'un texte unique qui concerne également les personnes civiles en temps de guerre.

La convention de 1949 est complétée en juin 1977 par **deux protocoles** pour accroître la protection de la population civile contre les effets de la guerre. Dans tous les cas de guerre civile, guérilla ou conflit armé entraînant l'arrestation et la détention de personnes pour des motifs ou des délits politiques, les principes humanitaires doivent être respectés. Un **3^{ème} protocole** adopté en 2005 est relatif à l'emblème de la Croix-Rouge.



Les 4 conventions de Genève et leurs objectifs.



La 2^{ème} convention concerne les navires hospitaliers.

De la croix au cristal

La première convention de 1864 adopte un drapeau distinctif uniforme représentant la croix rouge sur fond blanc, inversion des couleurs du drapeau suisse.



Le croissant ouvert à droite.

Lors du conflit serbo-turc de 1876, les Ottomans considèrent la croix rouge comme un signe religieux. Ils adoptent alors le croissant rouge sur fond blanc orienté vers la gauche, également choisi par la Tunisie, le Pakistan ou les États musulmans de l'ex-URSS. Mais la plupart des autres États islamiques choisissent le croissant rouge orienté vers la droite. Le croissant rouge est définitivement reconnu par le C.I.C.R. en 1907.

La Société nationale perse, devenue iranienne, adopte comme emblème le lion et le soleil rouge sur fond blanc. Il est abandonné en 1980 au profit du croissant rouge ouvert à droite.



Les trois emblèmes : le croissant ouvert à droite, le lion et soleil, propre à l'Iran et la croix rouge.

Bien qu'ayant signé la convention de 1949, Israël n'accepte comme emblème que le bouclier rouge de David. Pour éviter une prolifération de signes distinctifs, le C.I.C.R. ne l'a pas reconnu.

Les conventions n'autorisent pas l'usage simultané du croissant et de la croix rouges. L'un est à connotation musulmane et l'autre à



L'étoile de David d'Israël, emblème qui ne fut jamais reconnu par le CICR.

connotation chrétienne. Cependant, certaines Sociétés comme celles du Kazakhstan ou de l'Érythrée l'utilisent considérant que les populations respectives, chrétienne et musulmane, sont de même importance. Devant les réticences du C.I.C.R., le Kazakhstan reviendra au croissant rouge. L'association des deux emblèmes n'a aucune signification pour certains pays (Îles Caïmans).

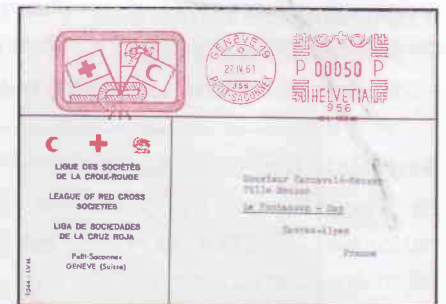


Les 3 emblèmes avec leur date de création : croix rouge en 1864, croissant rouge en 1876 et le cristal rouge en 2007.

Enfin, le protocole de 2005 adopte un signe distinctif additionnel, le cristal rouge, emblème dénué de toute connotation politique ou confessionnelle. Il ne remplace pas le croissant ou la croix mais constitue une option additionnelle. Le cristal est symbole de pureté et de transparence et il évoque l'eau, source de vie.

La Croix-Rouge n'a pas le monopole de l'action humanitaire. Les trente dernières années ont vu l'éclosion quasi explosive de structures ou associations d'aide et de secours dans les domaines les plus variés. Cependant, aucune ne rencontre un soutien populaire aussi important que celui dont bénéficient les quelques 190 sociétés nationales de la Croix-Rouge réparties dans le

monde. L'idéal d'entraide sur lequel Henry Dunant a fondé la Croix-Rouge concourt à son dynamisme et en fait une organisation indispensable en cas de conflit intérieur ou extérieur, ou de catastrophes naturelles. ■



Empreinte de machine à affranchir de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge reprenant les trois emblèmes.

Lettre adressée au CICR-Agence Internationale des prisonniers de guerre, affranchie avec un 10 c Semeuse camée surchargé 5 c (4/2/1917). En haut à g., vignette verte facilitant le tri du courrier (E S FF = enquête spéciale fichier français et un n°).



Lettre adressée au CICR en franchise (cachet rond « Dépôt de prisonniers de guerre de Dinan »). En haut à g., vignette rose facilitant le tri du courrier (E S FA = enquête spéciale fichier allemand et n°).

LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE EN BREF...

Efficace et très structurée.

Association régie par la loi de 1901, reconnue d'utilité publique en 1945.
52 000 bénévoles et 17 000 salariés.

La mission **d'auxiliaire des pouvoirs publics** de la Croix-Rouge française repose sur 3 principes :

- apporter son aide dans toutes les calamités publiques,
- s'engager auprès des pouvoirs publics dans des missions de secours lors de situations d'exception nécessitant des moyens humains et logistiques importants,
- être médiateur entre les personnes assistées et les services compétents de l'État, des municipalités et des organismes spécialisés.

5 métiers fondamentaux : urgence et secourisme, action sociale, formation, santé, action internationale.

En chiffres, c'est :

- 908 délégations locales
- 95 délégations départementales
- 13 délégations territoriales
- 18 délégations régionales
- 559 établissements sanitaires, médico-sociaux ou de formation.

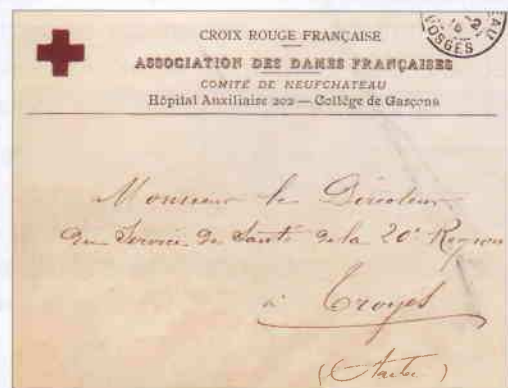
Son histoire

La Croix-Rouge française est l'une des plus anciennes sociétés nationales. En 1864, la France est l'une des premières nations à signer la première Convention de Genève et elle met en place la Société de secours aux blessés (SSBM). Celle-ci œuvre véritablement pour la première fois lors de la guerre contre la Prusse en 1870. Outre le secours aux blessés et mutilés de guerre, elle apporte un soutien aux veuves et orphelins des soldats. Suite à des scissions, deux autres sociétés nationales humanitaires voient le jour en France : l'Association des dames françaises (ADF) en 1879 et l'Union des femmes de France (UFF), en 1881.

À partir de 1907, leurs actions sont coordonnées par un comité central afin d'optimiser leurs services. La loi du 7 août 1940 fusionne les trois sociétés pour fonder la Croix-Rouge française. ■



Enveloppe à en-tête « Croix-Rouge Française Union des Femmes de France Comité de Fougères ». Envoyée en franchise (8-7-1915). Cachets de franchise : Hôpital auxiliaire n°106 et ovale, Union des Femmes de France Comité de Fougères avec signature du directeur de l'hôpital.



Enveloppe à en-tête « Croix-Rouge Française Association des Dames Françaises Comité de Neufchâteau Hôpital Auxiliaire 202 Collège de Garçons ». En franchise. Parti de Neufchâteau (février 1916) pour Troyes.



Enveloppe à en-tête « Croix-Rouge Française Société de secours aux blessés militaires Comité départemental des Hautes-Pyrénées. Parti de Tarbes le 31-10-1914 et arrivé à Genève le 5-11-1914. Affranchissement avec une paire de 10 c + 5 c typo et un 5c Semeuse camée.

LE TIMBRE-POSTE ET LE FINANCEMENT DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Collectionner les timbres au service de l'humanité.

Comme tout organisme associatif et de bienfaisance, la Croix-Rouge française a deux sources de financement : les subventions et les dons. Ceux-ci représentent environ 6 % du budget. Le timbre-poste participe à l'effort à hauteur de 4,5 % des dons annuels.



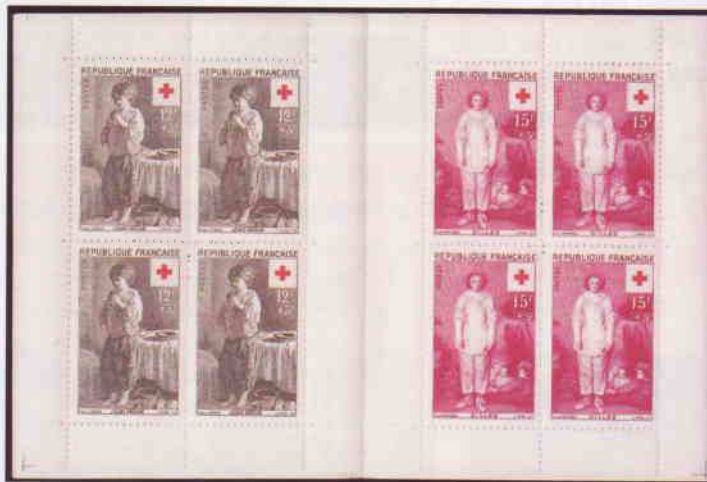
1914 - 10 c Semeuse camée de 1906 surchargé 5 c au profit de la Croix-Rouge en 1914. Piquage déplacé.

Le 11 août 1914, le président de la République, Raymond Poincaré, signe un décret pour l'émission d'un timbre à surcharge au type Semeuse camée de 1907 à la faciale de 10 c + 5 c en surcharge (YT 146). Les revenus de la surcharge vont à la Croix-Rouge française. Le 10 septembre 1914, ce timbre est remplacé par un timbre à surtaxe. Celle-ci est imprimée dans un cadre blanc en bas à gauche et cela induit le déplacement de la faciale vers le haut du timbre (YT 147). Un carnet de 20 timbres est également émis en 1915 et sa couverture présente une publicité pour la Croix-Rouge française. Les deux timbres seront retirés en octobre 1918 car un nouveau timbre (15 c + 5 c) (YT 156) est émis le 8 août 1918. Les 3 timbres seront démonétisés le 1^{er} avril 1921.

En 1939, un timbre à surtaxe (90 c + 35 c) (YT 422) est émis à l'occasion du 75^{ème} anniversaire de la Croix-Rouge internationale. En décembre 1951 sort la première émission annuelle au profit de la Croix-Rouge (YT 914/915). Un décret de juin 1952, signé par le président du Conseil, Antoine Pinay, accorde à la Croix-Rouge française, en tant qu'auxiliaire des pouvoirs publics, l'exclusivité de la perception des surtaxes postales. La Journée du Timbre créée en 1938 (devenue Fête du Timbre en 2000) fait l'objet d'une émission d'un ou plusieurs timbres à surtaxe au profit de la Croix-Rouge française. À partir de 2004, les timbres de la Fête du Timbre ne portent plus de surtaxe mais certains des timbres émis en carnet portent une surtaxe dédiée à la Croix-Rouge française.



1914 - 10 c Semeuse typographié avec cartel imprimé d'une surtaxe. Cet ajout a nécessité le déplacement de la faciale. Bloc de 4 avec inter-panneau et piquage déplacé.



1956 - Carnet Croix-Rouge de 2 x 4 timbres : Le jeune paysan de Le Nain (12 F + 3 F) et Gilles de Watteau (15 F + 5 F).



Émission de 2005 en faveur des victimes du tsunami en Asie. On ne parle plus de surtaxe mais d'un don à la Croix-Rouge.

La participation de La Poste dans le financement de l'organisme humanitaire se fait donc par le biais de la Fête du Timbre et d'une série annuelle dédiée. Des opérations ponctuelles comme l'émission de 2005 « Solidarité Asie » (YT 3745) dont la surtaxe (don) était destinée aux victimes du tsunami ou « Solidarité Haïti » (YT 4434) en 2010 ont eu lieu. ■



Émission de 2010 en faveur des victimes du tremblement de terre d'Haïti.

LES PRÉCURSEURS DES CARTES POSTALES DE LA CROIX-ROUGE (1870-1871)

Une facette d'un thème passionnant.



(1) Carte du Comité International de secours aux militaires blessés de l'Agence de Bâle donnant des nouvelles aux familles. TàD de Bâle du 14.12.1870. Cachet rouge de l'Agence Internationale de Bâle. Mention manuscrite en rouge « Portofrei laut Verfügung v. 7 aug » donnant la franchise de port. Au dos, une vignette blanche de propagande.

Avant la création officielle de la carte postale en 1869 en Autriche-Hongrie et en 1873 en France, certains documents ont circulé avec correspondance à découvert. On les appelle précurseurs. Une place particulière doit être donnée à ceux qui ont emprunté les services de l'administration postale : ce sont les cartes-poste dont l'envoi fut autorisé à partir de 1856.

L'Agence internationale de secours aux militaires blessés à BÂLE se charge de faire parvenir à leurs adresses les réponses.

Ce court article résume le contenu d'une collection qui a obtenu une médaille de grand vermeil en exposition régionale. Il n'est question ici que d'en présenter quelques documents intéressants.

Catégories :

- les cartes du comité international de secours aux blessés de l'Agence de Bâle (1)
- les cartes des comités français de secours aux blessés (2) (3)
- les cartes de correspondances des internés en Suisse
- les cartes de correspondance des zones allemandes en France (4) ■



(2) Carte du Comité départemental de la Gironde partie de Bordeaux avec le TàD type 17 le 11.11.1870 pour Bâle, demandant des nouvelles d'un frère au président de la Société de Secours aux Blessés à Bâle. Arrivée en Suisse par Genève avec TàD d'entrée du 13.11.1870 et TàD d'arrivée à Bâle du 14.11.1870.



(3) Carte du Comité Auxiliaire de Strasbourg (type I : typographie des S de Strasbourg) acheminée par le Grand Duché de Bade (B.S.P. = marque de transit) avec TàD de Rastatt du 26.08.1870 et TàD d'entrée en Suisse - Mulhouse du 28.08.1870. Arrivée à Dijon le 28.08.1870 (TàD au verso).



(4) Carte de correspondance allemande modèle C.154 avec timbre Empire d'Allemagne 1/2 groschen type 1, n'ayant pas la franchise de port pour une correspondance semi-privée, partie le 2.06.1872 avec le cachet bleu du Comité Auxiliaire de Saint-Louis et son timbre à date pour Monsieur le maire de Leymen (Haut-Rhin) en réponse au mandat n°15 envoyé par la famille le 15.07.1870 qui n'a pu être délivré et a été retourné à Bâle.

Dossier réalisé par Jean-Pierre CHAIGNON, Alain ISRAËL et Robert DEROY

Club Thématique Croix-Rouge - Alain ISRAËL - 20 rue Carnot - 95690 NESLES LA VALLEE
rankindustrie@wanadoo.fr

VOUS AVEZ DIT, MONOTONE ?

Les philatélistes compliquent souvent l'art de la collection. En regard, beaucoup considèrent la cartophilie comme un loisir apportant moins de recherche technique. Qu'en est-il ?

Depuis l'apparition de la classe « Cartes postales » dans les expositions compétitives de la Fédération française des associations philatéliques, on remarque une certaine monotonie des présentations de cartes postales. Sans doute faut-il le regretter. Car les collectionneurs ont oublié le sel de la collection, l'éveil de l'intérêt du public, le titillement de la curiosité. On se retrouve souvent devant une lancinante succession d'images qui n'intéressent que les spécialistes du thème présenté. Il est pourtant aisé d'agrémenter et de diversifier une présentation à condition d'être patient et d'avoir le goût de la recherche. Car il s'agit tout autant de susciter l'intérêt du visiteur que de valoriser la connaissance du sujet et les difficultés d'acquérir le matériel. Démonstration par l'exemple.

Sur cette carte postale (1) représentant le Fort du Chapus en Charente-Inférieure, le visuel montre à gauche le bateau qui attend la marée montante, des visiteuses en toilette et un marin pêcheur qui pose à côté des rails de l'artillerie du Fort Louvois situé sur la commune de Bourcefranc Le Chapus, à l'entrée de l'Île d'Oléron. Le Fort Louvois, aussi dénommé Fort du Chapus, a été construit à partir de 1691 sur une idée du marquis de Louvois mise en œuvre par Vauban. Un détail



observé : l'abus à cette époque de l'utilisation des majuscules. On retrouve le même visuel sur une autre carte (2) avec comme seule différence le marin en mouvement et une légende différente « 599. Marignac-de-Pons. - Le Château de Gibeau... » imprimée à l'envers. Les visuels des cartes étaient imprimés en série et légendés ensuite. Un décalage dans la chaîne d'impression des légendes a créé cette anomalie. On note à droite de la carte « se », fin du mot basse (fort du Chapus à marée basse).

Un autre exemple : deux représentations (3 et 4) du sémaphore et de la rue Marengo de l'île d'Aix. Mêmes références d'éditeur, même série de clichés, à peine différents. Mais dans un cas, le négatif a été monté à l'envers. La bonne version est celle avec les personnages à gauche.



Détail de l'enseigne de la carte postale (3)



Tous ces exemples sont des créations de l'éditeur Braun à Royan. Avec eux, le compétiteur peut démontrer aux jurés ses connaissances du sujet et son effort de recherches du matériel. ■

Raymond LOËDEC

PHILAPOSTEL, 27 MEMBRES ... COMME L'EUROPE

L'évènement mérite d'être souligné. Là où les associations philatéliques perdent des membres et où la Fédération peine à fédérer de nouvelles associations, PHILAPOSTEL rejoint le chiffre « européen » de 27 en intégrant Visualia et les Numismates, associations de La Poste et France Télécom. L'une est spécialisée dans la collection des cartes postales et l'autre dans celle des monnaies et médailles. En effet, à la demande de la Direction nationale des affaires sociales de La Poste (DNAS), une mutualisation des moyens s'est mise en place et le rapprochement des 3 structures est effective depuis que les statuts de Visualia et Numismates ont été modifiés pour permettre cette intégration. Comme toute association de l'Union, PHILAPOSTEL Visualia et PHILAPOSTEL Numismatique gardent leur autonomie de fonctionnement, leur gestion et la possibilité de développer leurs services. Les services nationaux de PHILAPOSTEL sont ouverts aux membres des deux associations. Mais, pour bénéficier des avantages attribués à PHILAPOSTEL par la DNAS, les deux associations doivent respecter les règles de fonctionnement de l'Union PHILAPOSTEL. Une dernière remarque : la nouvelle association PHILAPOSTEL Visualia va cohabiter avec le Service national Cartophilie de PHILAPOSTEL dirigé par Michel Bablot. Leurs offres mutuelles doivent être complémentaires plutôt que concurrentes. Faisons en sorte que cette nouvelle évolution de PHILAPOSTEL soit un progrès pour tous ! ■

François MENNESSIEZ
Président général

1980-2012, DE PTT CARTOPHILIE À VISUALIA

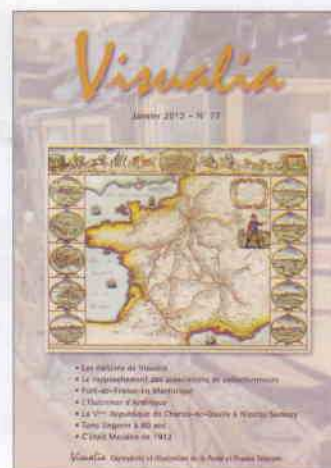
En décembre 1980, P. Jalabert, P. Sanchez, J. Pomies, M. Drevet et A. Vaillant fondent l'association PTT CARTOPHILIE. Elle devient rapidement la première association cartophile de France, si on excepte la section cartophile de PHILAPOSTEL qui n'est pas une association en tant que telle. En 2002, l'association prend le nom de VISUALIA Cartophilie et Illustration de La Poste et France Télécom. Dirigée successivement par Pierre Jalabert, puis par Thierry Maitre, l'association est maintenant présidée par Alain Ripaux passionné par l'histoire, la cartophilie, la francophonie et les relations franco-québécoises.

Un bulletin associatif

Un bulletin d'information prend naissance sous la direction de Rémy Plagnes sous le nom de *PTT Cartophilie* comportant de nombreuses rubriques : articles sur la cartophilie ancienne et moderne, cartes des PTT, les éditions de l'association, etc. Alain Ripaux succède à Rémy Plagnes. En février 1995, le bulletin devient la revue *Visualia* de format A5 avec 32 pages et de nombreuses illustrations en couleurs. Le dernier numéro de cette revue paraît en octobre 1999. Une nouvelle publication *Images de la Com* est consacrée à l'œuvre d'un dessinateur ou à un thème particulier et le bulletin prend alors le nom de *Echos Infos cartophiles* avec un supplément de 4 pages dédié à un thème ou une région. En septembre 2003, portant le numéro 61, *Visualia* revoit le jour dans une nouvelle composition : format A4, couverture couleur, 20 pages et un supplément de 4 pages en couleur consacré à un peintre-affichiste, Villemot, Savignac, Foré,... Très appréciée, la nouvelle formule devient une référence en matière de cartophilie. Incidemment, pour répondre à la demande d'adhérents, des offres de capsules de muselets de champagne sont aussi organisées.

Des éditions cartophiles de qualité

Dès sa création, l'association s'est orientée vers l'édition de cartes postales thématiques et d'illustrateurs. Chaque année, les adhérents reçoivent 8 cartes à tirage limité en rapport avec nos métiers et avec le concours de photographes et d'illustrateurs réputés (Hélène Majera, Roland Topor, Tomi Ungerer...). Une centaine d'artistes ont ainsi collaboré à ces éditions. Il faut rappeler la réalisation de séries comme celle du 5^{ème} Anniversaire, *les Sorcières érotiques*, *Les chats de La Poste*, *Le Chat Télécom*, etc. L'association réalise également des œuvres artistiques (gravures,



estampes, affiches...) avec le concours d'artistes comme Jacquemin, Cayol, Zacot, et d'autres. La Section Ile-de-France a également édité des cartes d'illustrateurs comme les séries *Les présidents de la V^{ème} République*, *Les grands personnages de la Nouvelle-France*, *Mozart*, *Henri IV* ...

Des bourses nationales

En 30 ans, plus de 50 catalogues de bourses nationales de cartes postales anciennes et modernes sont réalisés, offrant aux adhérents la possibilité d'acquérir dans de bonnes conditions des milliers de cartes. La plus remarquable est la 19^{ème} bourse qui comporte « 100 cartes de rêve » dont la plus rare est sans doute l'exceptionnelle « Médecin des pauvres ».

Des expositions prestigieuses

Des expositions de prestige ont été présentées dans le cadre du Musée de La Poste et de l'ancien Ministère des PTT de l'avenue de Ségur à Paris. Citons les expositions « 5^{ème} Anniversaire », « Carte postale et dessin d'humour », « Trésors des Postes et Télégraphes » ou encore « Électrocartes », exposition consacrée à l'œuvre cartophile de Tomi Ungerer et réalisée dans le cadre du Palais de la Musique et des Congrès de Strasbourg en 1992. La Section Ile-de-France est aussi à l'origine de plusieurs expositions thématiques : « Le Québec, de Jacques Cartier à nos jours » présentée dans une trentaine de villes de France, « Hommes et réalisations de la V^{ème} République » dans le cadre des salons de l'Assemblée Nationale, « De la Nouvelle-France au Québec contemporain » à la Mairie du 9^{ème} arrondissement de Paris et enfin « Napoléon et l'épopée impériale » présentée dans plusieurs villes de France, au siège du Groupe La Poste et au Musée Wellington de Waterloo (Belgique).

Toutes ces expositions sont de grands souvenirs culturels qui ont marqué la vie de Visualia et l'histoire du mouvement associatif de La Poste et de France Télécom. En 2008, à l'occasion du 40^{ème} anniversaire de la fondation de Québec, l'association présente plusieurs expositions cartophiles et philatéliques à Paris et au Québec consacrées à l'histoire franco-québécoise. Ces manifestations ont été réalisées avec le soutien de la D. N. A. S., du Ministère des Affaires étrangères, de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs et de plusieurs partenaires. Grâce au soutien de PHILAPOSTEL, une émission franco-canadienne d'un timbre-poste a marqué ce 40^{ème} anniversaire.

Des éditions de livres historiques, cartophiles et d'illustrateurs

Notre premier ouvrage *Trésors des Postes et Télégraphes* de Pierre Jalabert et Rémy Plagnes, édité à l'occasion du 10^{ème} anniversaire de l'association, est devenu un livre de référence sur l'histoire des PTT. D'autres suivront : *Le Québec, une Amérique française* (Ripaux et Prévost - 2002), peu après, le livre *Images et Souvenirs du Poitou-Charentes* (Ripaux - 2005), en partenariat avec la Région Poitou-Charentes, *La Vendée, terre de passions* et *La Bretagne, terre de légendes et de traditions* (2012). Outre une exposition sur le thème postal et l'organisation de la 50^{ème} bourse nationale, le 25^{ème} anniversaire de l'association a été marqué par l'édition du livre *Poste, années 1950*.

Actuellement, Visualia prépare un ouvrage historique et cartophile consacré aux départements et territoires d'outre-mer ainsi qu'à la francophonie en Amérique. Ce nouveau livre devrait intéresser de nombreux collectionneurs ainsi qu'un large public. La parution de ce livre est prévu pour janvier 2014. Ces dernières années, les adhérents ont reçu avec l'abonnement annuel des livrets de 40 pages consacrés à l'illustration moderne dans la série *Images de la Com : La télépholie* de Gabs, *Lettre d'Amour* de Zacot, *Pan sur le net* de Chereau, *Encre à l'amer* de Dobritz et *Sport dans le sang* de Tignous.



Création Tomi Ungerer
pour PTT Cartophilie.

Des sections régionales et des correspondants

Visualia dispose d'un réseau de sections régionales et de correspondants départementaux qui lui permet d'être présente dans de nombreuses régions. Chaque section dispose d'une certaine autonomie et peut réaliser des réunions d'échanges, des bourses, des expositions. Les correspondants départementaux et dans les pays francophones sont des contacts privilégiés pour développer l'implantation de l'association. ■

Alain RIPAUX
Président de PHILAPOSTEL Visualia



PHILAPOSTEL NUMISMATIQUE



Petite dernière, la 27^{ème} association à rejoindre PHILAPOSTEL regroupe les collectionneurs de monnaies, médailles, jetons et billets. L'association organise des réunions mensuelles et des bourses d'échange permettant à ses membres d'enrichir leurs collections. PHILAPOSTEL Numismatique dispose d'une importante documentation couvrant les recherches et travaux allant de l'Antiquité à la période actuelle. L'association offre aussi à ses membres des avantages pour l'achat des monnaies frappées par la Monnaie de Paris, les ouvrages spécialisés et le matériel de classement. ■

LES DEUX ASSOCIATIONS EN BREF

PHILAPOSTEL Visualia

visualia.lpft@wanadoo.fr

Président : Alain RIPAUX

alain.ripx@laposte.net

01 43 64 54 61

Siège : 8 RUE BRILLAT SAVARIN

75013 PARIS

01 53 62 08 71

Nombre d'adhérents : 300

Répartition des adhérents :

Postiers : 70% - Télécom : 20% - Ext. : 10%

Support de communication :

VISUALIA, semestriel de 20 pages

PHILAPOSTEL Numismatique

numisptt@orange.fr

Président : Jean REYBAUD

jean.reybaud@orange.fr

04 42 02 88 13

Siège : 8 RUE BRILLAT SAVARIN

75013 PARIS

01 45 41 23 30

Nombre d'adhérents : 100

Répartition des adhérents :

Postiers : 50% - Télécom : 40% - Ext. : 10%

Support de communication :

INFONUMIS, trimestriel de 4 pages

ARÈCHES, LES ATELIERS DE L'AVENIR

Comme en 2011, l'Assemblée générale de PHILAPOSTEL fut pour les délégués, l'occasion de plancher sur l'avenir de l'association. Cinq groupes de travail ont été constitués, rassemblant chacun une vingtaine de personnes, représentantes du Conseil d'administration, des associations ou des services. Les thèmes retenus étaient « Le recrutement », groupe animé par Olivier FAUTIER, « Le renouvellement des bénévoles » (ou des forces vives), animé par Laurent FAIVRE, « Les nouveaux services », animé par Jean-Guy DALLO, « Le fonctionnement du service des échanges de timbres », animé par Hervé LUTZ et « L'avenir du financement de PHILAPOSTEL », animé par Marcel BOUYEGUET. La feuille de route tracée par le Président général dans son discours de lancement des cinq groupes de travail était claire : s'interroger sur notre fonctionnement actuel, comment l'adapter à l'évolution de la société, toujours plus consumériste, plus attirée par l'immédiateté et par les nouvelles technologies. François MENNESSIEZ a demandé aux groupes de faire des propositions concrètes sur lesquelles le Conseil d'administration du mois de juin pourrait engager une réflexion en vue d'une mise en œuvre rapide.

1. Le recrutement

Le groupe a estimé que le recrutement doit être l'affaire de chaque association, le national soutenant les efforts de chacune mais ne se substituant pas à elles. Il a estimé que les actions de parrainage étaient certes à poursuivre mais qu'il fallait avant tout que chaque association montre le savoir-faire de PHILAPOSTEL et investisse les manifestations non philatéliques comme les braderies, les entreprises, et les manifestations culturelles et généralistes. L'objectif doit être d'aller vers le public pour lui faire connaître la philatélie. L'idée générale est d'amener à la philatélie une nouvelle génération de collectionneurs, en présentant un visage neuf comme



L'atelier "Recrutement" animé par Olivier FAUTIER (PHILAPOSTEL Bretagne).

ce que fait PHILAPOSTEL qui veut éviter de donner l'image traditionnelle du philatéliste renfermé sur lui-même. À partir de ce constat, il n'a pas été proposé au CA de prendre des décisions nouvelles : uniquement revoir le dépliant de PHILAPOSTEL en insistant sur le fait que l'association était ouverte à tous. Pour le reste, il a été suggéré, au niveau national, de recenser les bonnes pratiques de recrutement et au niveau de chaque association de mettre en place un plan d'actions locales pour recruter.

2. Les bénévoles

Les associations PHILAPOSTEL ont fait le constat que les bénévoles en place vieillissent, ont des difficultés à trouver leurs successeurs et des personnes acceptant de s'investir au bénéfice de tous. Il faut donc soigner l'accueil dans les associations, faire connaître les postes à pourvoir, valoriser leur contenu dans le sens de leur utilité et leur caractère convivial plutôt qu'en termes d'obligation et de charge de travail, inviter les adhérents aux réunions des CA d'associations, nommer des adjoints pour tous les responsables de services en vue pour promouvoir leur intégration dans le fonctionnement de l'association.

Il a été demandé au CA national d'envisager une formation à la responsabilité de dirigeant d'association afin que les présidents connaissent exactement leurs droits et obligations. Le CA de juin a décidé de solliciter la direction des affaires sociales de La Poste en ce sens afin d'organiser un stage de formation, auquel pourraient participer les personnes souhaitant prendre des responsabilités au sein des associations PHILAPOSTEL.

3. Les nouveaux services

Trois nouveaux services ont émergé de la réflexion de ce groupe, tous liés au développement de la classe ouverte : la fourniture de jetons touristiques, médailles et euros, les muselets de champagne et l'art postal ou mail art. Le groupe a choisi de proposer la création d'un nouveau service PHILAPOSTEL, l'art postal (voir page 17).

À noter que les autres activités ne sont pas pour autant exclues de l'avenir : la fourniture de jetons touristiques existe au sein de PHILAPOSTEL Ile-de-France, celle des euros est la spécialité de PHILAPOSTEL Numismatique, et une petite section d'échanges de muselets de champagne existe chez PHILAPOSTEL Visualia.



L'atelier "Les nouveaux services" animé par Jean-Guy DALLO (PHILAPOSTEL Nord-Pas-de-Calais).

4. Les échanges de timbres

À l'occasion du changement de responsable national du service, Yves PRAT succédant à Michel CARRIÈRE, le Président général a souhaité que ce service soit plus particulièrement examiné. Le groupe a unanimement constaté que les carnets à choix confiés à PHILAPOSTEL pour circulation dans toutes les associations tout au long de l'année baissaient en nombre, en diversité de timbres proposés, et en qualité de ceux-ci.

Il a donc été proposé au Conseil d'administration et au nouveau responsable du service plusieurs mesures : changer le nom du service en « Service de circulations de timbres-poste », réactualiser les thèmes de recherche des adhérents au niveau de chaque association PHILAPOSTEL afin que chaque responsable régional du service puisse mieux cibler les envois de carnets, refaire la publicité du service dans les deux prochaines Gazettes (nom du nouveau responsable et période de réception des carnets), mettre en œuvre des mesures incitatives pour obtenir des carnets de la part de nouveaux bailleurs en baissant la commission de PHILAPOSTEL et en offrant des carnets gratuits.

5. L'avenir du financement de PHILAPOSTEL

Actuellement, La Poste attribue à PHILAPOSTEL une subvention de fonctionnement destinée à compenser la suppression, il y a dix ans, de la franchise postale dont elle bénéficiait comme toutes les associations du personnel de La Poste. Mais cette subvention n'a pas de garantie de pérennité. De plus, La Poste prend en charge le loyer de plusieurs locaux PHILAPOSTEL, locaux qu'elle met à disposition mais dont elle valorise le montant du loyer. La Poste met à disposition un postier, Michel LAPORTE, le comptable de PHILAPOSTEL. Il faut noter qu'au début des années 2000, ce sont trois postiers qui étaient mis à disposition de PHILAPOSTEL national, et La Poste a réduit ces mises à disposition de trois à une.

Tous ces avantages actuels auront sans doute une fin. C'est pourquoi le groupe a réfléchi aux modalités à mettre en place le jour où PHILAPOSTEL devra intégralement assurer ses recettes, sans aide de La Poste.

Diverses pistes ont été tracées par les membres du groupe : la négociation de locaux partagés avec d'autres

associations, la répartition des tâches du comptable entre divers bénévoles, la recherche de nouvelles sources de financement (subventions locales, mécénat, vente de prestations intellectuelles, voire hausse de la cotisation), la recherche de nouvelles économies (réduction de la durée et du coût de l'AG nationale, réduction des frais postaux, utilisation renforcée d'internet). La piste à creuser dès à présent a été que chaque responsable de service recherche dans un premier temps l'équilibre financier du service qu'il gère et dans un deuxième temps, les modalités de fonctionnement pour que ces services, tout en restant attractifs et dans un esprit associatif, dégagent des recettes permettant de financer le fonctionnement de PHILAPOSTEL. A ce titre, le groupe a donc proposé un audit du fonctionnement actuel des services.

6. Conclusion

PHILAPOSTEL est une association très active, qui s'interroge sur son devenir et qui veut assurer la pérennité de ses activités à ses adhérents. Toute cette réflexion est conduite afin que ceux-ci restent toujours satisfaits du service rendu, dans un esprit associatif et désintéressé. Une réflexion a été engagée car dans le contexte sociétal actuel, il s'agit de la survie de notre système associatif. L'enjeu est primordial !

Décisions du CA de PHILAPOSTEL du 14 juin 2012

À la suite des travaux des ateliers d'Arêches, le Conseil d'administration a décidé, lors de sa réunion du 14 juin 2012, de créer un Service Art postal (Mail art) dont l'animation a été confiée à Raymond NICOLODI. Concernant le Service des échanges de timbres, le CA a souhaité la diffusion à tous les adhérents, via les présidents d'association, d'un mode opératoire très didactique apportant tous les conseils nécessaires à la réalisation des carnets d'échanges. Il a également décidé la suppression de la commission perçue au titre de PHILAPOSTEL national pour tous les adhérents confectionnant lors de la saison 2012-2013, des carnets pour la première fois ou n'en ayant plus fourni depuis au moins 5 ans. Ainsi, le prélèvement pour le nouveau bailleur ou bailleur n'ayant plus fourni de carnets depuis au moins 5 ans est réduit à 4% au bénéfice de l'association dont est membre le bailleur. Par contre, le CA n'a pas donné suite à la proposition de fournir gratuitement les carnets vierges compte tenu de la modicité de leur coût via la centrale d'achats et de ne pas changer le nom du service. Enfin, le CA a donné suite à la proposition formulée par le groupe de travail, de faire pratiquer un audit du fonctionnement actuel des services par un bénévole compétent. ■

NOUVELLES DES ASSOCIATIONS

■ PHILAPOSTEL Bretagne



Le Radôme de Pleumeur Bodou a 50 ans. Le 11 juillet 1962, la première liaison télévisée entre les États-Unis et l'Europe était établie. Pour fêter cet événement, PHILAPOSTEL Bretagne et les Amis du Musée ont ouvert un bureau temporaire le 11 juillet à la Cité des telecoms et émis un collector de 4 timbres (500 ex.), une CM et un PAP. Contact : Gérard SERRA - 3 RUE DES BLEUTS - 35140 GOSNE. Courriel : Gerard.serra@orange.fr

Par ailleurs, l'association était présente à l'Ecomusée du Pays de Rennes de la Bintinais à Chatillon-sur-Seiche les 11 et 12 juin à l'occasion de la sortie des deux carnets Châteaux et demeures de France (avec le Château du Taureau situé en baie de Morlaix) et du collector La Bretagne comme j'aime (poule Coucou).

■ PHILAPOSTEL Haute-Normandie

L'association a participé à Etretat les 9 et 10 juin à la sortie du collector La Haute Normandie comme j'aime. Pour les souvenirs, prendre contact avec Philippe BOUILLON - APPARTEMENT 18 - 111 RUE DE LESSARD - 76100 ROUEN. Courriel : philippe.bouillon@laposte.net

■ PHILAPOSTEL Martinique

La nouvelle équipe de l'association a fait le point au bout d'un an de fonctionnement : remise à jour des statuts, réactualisation de la liste des adhérents, mise au point sur la comptabilité. PHILAPOSTEL Martinique s'est impliquée dans plusieurs manifestations : PJ du bloc Bicentenaire des pompiers et bloc du centenaire de la LPO, sortie du carnet de timbres Outre-Mer, une exposition sur le thème de l'air. La prochaine saison devrait voir l'organisation de 3 expositions.



■ PHILAPOSTEL Lorraine

Excellent écho médiatique pour l'association à l'occasion de l'organisation de la sortie du collector « La Lorraine comme j'aime » le 9 juin à Nancy (Villa Majorelle) et à Uckange (Parc du Haut-Fourneau).

■ Participation de PHILAPOSTEL à la Fête du Timbre 2012

Quatre associations PHILAPOSTEL organiseront la Fête du Timbre les 13 et 14 octobre prochains : PHILAPOSTEL Haut-Rhin à la Salle polyvalente de Raedersheim (68) (émission d'une carte locale), PHILAPOSTEL Bretagne à Pacé (35), PHILAPOSTEL Limousin en coopération avec l'Union philatélique marsaçoise à La Souterraine (23) au Cirque Valdi et PHILAPOSTEL Centre Val-de-Loire en coopération avec l'Association philatélique du Loiret, le Club de Saint Denis en Val et les Cheminots Philatélistes du Loiret à Semoy (45), centre culturel des Hautes Bordes (émission d'une carte locale). Michel CARRIÈRE est également organisateur avec l'Assoc. Phil. Lodévoise. PHILAPOSTEL Rhône-Alpes participe à la Fête du Timbre de Lyon et au 1^{er} jour du timbre « Palais de justice-Lyon » le 29 octobre. Le thème de la Fête du Timbre 2012 est le feu et est organisée dans 118 villes. Pour l'occasion, La Poste émettra une Marianne d'usage courant, un timbre commémoratif émis dans un bloc dont le sujet est un triptyque du peintre Jérôme Bosch, un carnet de 12 TP d'écriture et un collector de 10 TP personnalisés autocollants *Le timbre fête les géants du feu* en collaboration avec Vulcania.



UN NOUVEAU SERVICE, L'ART POSTAL

Encore plus connu sous le nom de *Mail Art* en raison de sa création dans les années 1960 à la *New York Correspondance School* sous l'impulsion de Ray Johnson, l'Art postal s'est imposé comme une forme d'art associant les éléments de la correspondance et la plupart des disciplines artistiques. L'objet d'art posté intéresse la philatélie car pour être défini comme tel, l'objet doit comporter une adresse, un timbre et avoir circulé à découvert. Et si l'on examine l'ensemble du matériel que les philatélistes utilisent, on peut retrouver de nombreux documents qui se rattachent à l'Art postal. Dès le XVIII^{ème} siècle, on décore les enveloppes. Que sont les célèbres *Mulready* et leurs fameuses caricatures, précurseurs du timbre-poste né en 1840 ? Et les *Valentines* qui disparaissent avec l'apparition de la carte postale ? Les deux guerres mondiales ont aussi été propices au développement d'un art personnel par les soldats qui voulaient correspondre avec leur famille : on pense ici aux *Airgraphs* et *V-mails* de la Seconde Guerre mondiale. Des artistes célèbres se sont servis de l'enveloppe, pour traduire leur art : Matisse, Prévert, Folon et d'autres donnant à ces documents une valeur inestimable. Faut-il que l'objet concerné soit l'œuvre unique d'un artiste qu'il soit professionnel ou amateur ? Pour éviter de tomber dans les critères stricts de la philatélie « officielle », laissons libre cours à la liberté d'aimer ce qui est beau ou original et ainsi, nous pourrions retrouver le plaisir de collectionner tout en développant une activité artistique.

C'est dans cet esprit qu'un groupe de travail mis en place lors de l'Assemblée générale d'Arches a proposé la création d'un Service d'Art postal. Cette proposition a été transformée en décision lors du CA du 14 juin. Sa responsabilité a été confiée à Raymond NICOLodi, président de PHILAPOSTEL Lorraine. Cette association a créé il y a 3 ans un atelier d'Art postal qui initie les adhérents à ce domaine et les aide à participer aux nombreux concours qui ont lieu tous les ans en France. Dans un premier temps, le service devrait apporter son expérience aux autres associations de PHILAPOSTEL qui souhaiteraient imiter l'expérience lorraine.

Depuis 2 ans, un concours d'art postal est lancé dans le grand public à l'occasion de l'assemblée générale. En 2011, la Bretagne était le thème du concours. Le chiffre 60 était celui de l'AG de 2012 en référence au 60^{ème} anniversaire de PHILAPOSTEL. Une quarantaine d'œuvres ont été jugées par un jury polyvalent. ■



L'œuvre classée première
du concours d'Arches.
Réalisation d'Annie RENAULT (56-GUER).

Contact : Raymond NICOLodi - 17 RUE LOUIS ARAGON - 54510 TOMBLAINE
Courriel : lorraine@philapostel.net

BRÈVES

■ PHILAPOSTEL était au Salon Planètes Timbres

L'association a pu bénéficier d'un stand spacieux sur le site de la manifestation qui s'est tenue du 9 au 17 juin 2012 au Parc floral de Paris. Un espace d'exposition a permis la présentation de la collection *Coups de cœur* ainsi que les dessins du concours d'art postal de l'assemblée générale, quelques feuilles de collections de Jean-Claude LABBÉ (*La Poste innove*) et de Michel BABLOT (*Du téléphone à Internet*). Sur le stand, les visiteurs pouvaient également réaliser des PAP avec un visuel de leur choix. Enfin, un quiz journalier permettait aux participants de gagner des lots philatéliques. Un tirage final a permis l'attribution d'une très belle assiette en faïence de Nevers. Les efforts des membres de l'association qui ont assuré les permanences ont été récompensés par une quarantaine de nouvelles adhésions.



Christine CHAUVANEL,
gagnante de l'assiette
en faïence de Nevers.



Le stand et en arrière-plan,
une partie de l'exposition.

Par ailleurs, le Salon accueillait deux compétitions : l'exposition nationale annuelle de la FFAP et une exposition européenne. Si aucun adhérent de PHILAPOSTEL n'a participé à cette dernière, 10 membres de l'association ont concouru à l'exposition nationale.

Palmarès : M. BABLOT, bronze argenté avec *Les chèques postaux* ; M. BOUEYGUET, grand vermeil (et prix spécial) avec *La Guerre d'Espagne et ses suites* ; A. DAILLET, en classe 1 cadre avec le *10 F Conférence de Paris* ; H. ENGEL, vermeil avec *Le septième art* ; F. HENRI, grand vermeil (avec prix spécial) avec *Vignettes et essais expérimentaux* ; É. JARIOD, grand argent avec *Usage postal de la Cérés de Mazelin* ; R. LE LAIN, argent avec *Le TVP Marianne de Briat* et argent avec *Le TVP Marianne de Luquet* ; B. LHERBIER, vermeil avec *Les coupons réponse internationaux de France* ; J-F. LOGETTE, vermeil avec *Tarifs postaux et oblitérations pendant la révolution culturelle chinoise* ; P. MALIGE, bronze argenté avec *La poste maritime en Gironde* et grand argent avec *L'exposition maritime internationale de Bordeaux 1907*.

■ PHIL@ KID

Le numéro 12 de PHIL@ KID, publication réalisée à l'intention des jeunes du Service Juvatélie de PHILAPOSTEL est paru. Réalisé par Daniel BASCOU et François MENESSIEZ, elle a été mise en ligne sur le Portail Malin de La Poste.

■ Service des échanges de timbres-poste

Pour la saison 2012-2013, le Service des échanges de timbres-poste met en place une promotion exceptionnelle réservée aux adhérents PHILAPOSTEL n'ayant jamais fait circuler de carnets au sein du service ou qui n'en ont plus fait circuler depuis 5 ans et plus. Le nouveau responsable du service pourra vous donner toutes les informations relatives à cette opération. Contact : Yves PRAT - 30 RUE DU GRAND CHEMIN - 86140 SCORBE CLAIRVAUX 05 49 93 21 44 ou 06 08 25 37 79 - Courriel : yves-prat@orange.fr

■ On parle de PHILAPOSTEL !

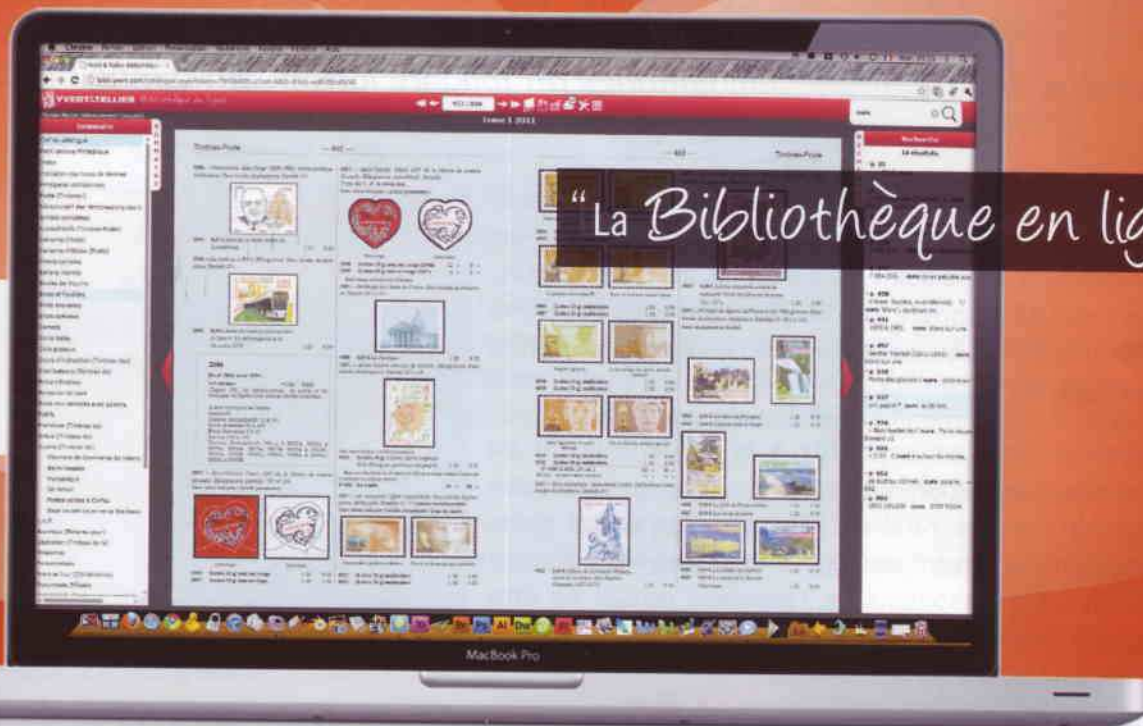
Sur le Portail Malin de La Poste, annonce de l'exposition du 50^{ème} anniversaire du radôme de Pleumeur-Bodou par PHILAPOSTEL Bretagne et appel au peuple de *PAP Infos* pour obtenir des infos sur les PAP locaux. Dans *Collectionneur & Chineur* n°130 (20 juillet 2012) une fiche de deux pages de présentation de l'association et de la diversité de ses services. Sur le blog de Pierre Jullien, présentation de *La Gazette* 152.

■ Distinctions

Lors du Congrès 2012 de la Fédération française des associations philatéliques, quatre membres de PHILAPOSTEL ont vu leur action associative reconnue. Paul LANGLOIS (9877-Pays de la Loire), Joël MOISY (3349-Île de France) et Claude NEZ (9142-Basse Normandie) se sont vu attribuer la plaquette Biscara. Dominique BIDAULT (9709-Île de France) a reçu la médaille Dole. Félicitations !

■ Recherche

Le président de PHILAPOSTEL Visualia prépare un livre historique et cartophile sur la francophonie et les départements et territoires d'Outre-Mer. Il recherche des CP sur le Canada, le Québec, la Louisiane, St-Pierre et Miquelon, les Antilles françaises, la Polynésie française, la Guyane, Maurice, La Réunion. Achats, prêts ou scans. Alain RIPAUX PHILAPOSTEL Visualia - 8 RUE BRILLAT SAVARIN - 75013 PARIS. Courriel : alain.ripaux@laposte.net

**YVERT & TELLIER****RETROUVEZ LA TOUTE NOUVELLE DÉMO GRATUITE DANS LA RUBRIQUE***"La Bibliothèque en ligne"*

Toute votre Bibliothèque. Partout.

La simplicité d'un livre, la richesse du multimédia...

Qu'est-ce que la Bibliothèque en ligne Yvert & Tellier ?

Le e-catalogue est un nouvel outil mis à la disposition du philatéliste pour consulter depuis son ordinateur une partie ou l'intégralité des catalogues de cotation des timbres Yvert et Tellier. Il se présente sous la forme d'un livre virtuel à feuilleter, offrant à l'utilisateur un contexte agréable pour consulter l'ensemble des catalogues de cotation tout en assurant une fluidité exceptionnelle et une qualité de lecture optimisée.

3 FORMULES AU CHOIX :



Abonnement Nouveautés + :

Les catalogues des nouveautés +
12 Compléments mensuels

29€⁹⁰ /an

Abonnement Catalogues :

Les 20 catalogues Yvert&Tellier +
Les catalogues des nouveautés

79€ /an

Abonnement Tout en un :

Les 20 catalogues Yvert&Tellier
+ Les catalogues des nouveautés
+ 12 Compléments mensuels

99€ /an

RENDEZ-VOUS SUR **YVERT.COM**

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS : APPELÉZ NOTRE HOT-LINE AU **08 92 56 18 83** (0,34 cent/min)

Prix indiqués valables jusqu'au 30 septembre 2012, sauf erreurs ou omissions. Images non contractuelles.

FOLKLORE LORRAIN : LES CONTES DE FRAIMBOIS

Les contes de Fraimbois, témoignages du folklore lorrain ont donné naissance à une série de cartes postales. En voici quelques-unes.

Fraimbois est un village lorrain de 350 habitants environ, situé dans le département de Meurthe-et-Moselle. Il est distant de Lunéville de 8 kilomètres. Fraimbois doit sa notoriété aux contes populaires qui ont le village pour cadre et qui ont donné lieu à l'édition de cartes postales illustrées.

Les histoires comiques sont très à la mode à la fin du XIX^{ème} siècle. Elles représentent également une expression précieuse du langage rural de l'époque. Ces courts récits en patois sont des aventures plaisantes, souvent cocasses qui ridiculisent les habitants de Fraimbois censés en être victimes. Le village vit replié sur lui-même et le sujet des contes est cantonné à la vie du village.



En 1861, Athanase Grandjacquot (1835-1908), natif de Fraimbois, succède à son père à la charge d'instituteur du village. Il va rester en poste pendant 38 ans. En 1888, il rédige une monographie d'une vingtaine de pages qui permet de mieux connaître l'histoire de Fraimbois. Il évoque déjà la réputation de « simples d'esprit » des habitants de Fraimbois. Il explique que « *cette réputation de simplicité, ils la doivent à une légende traditionnelle* » qu'il évoque en ces termes : « *Le duc de Lorraine, Léopold, venait souvent chasser dans la grande forêt de Fraimbois. Dans une de ses excursions, il vint au village et demanda du lait pour se rafraîchir. Les habitants s'empressèrent de lui en offrir; enchantés des manières affables du duc qui avait trouvé le lait délicieux, ils lui exposèrent leur misère. Le prince, après avoir payé généreusement ce qu'il avait reçu, promit de faire du bien à ces malheureux et il tint sa promesse. Les habitants de Fraimbois, pour lui témoigner leur gratitude, vinrent tous pour lui offrir du lait. Ils en apportèrent des jattes remplies. Le maire avait bien recommandé à ses compagnons de faire comme il ferait. « Vero tortus comme mé » [vous ferez tous comme moi]. Or l'orateur, chaussé de gros souliers ferrés étant entré dans un appartement bien ciré et glissant, chenien [tomba] et répandit son lait aux pieds du prince. Tous en firent autant et en un instant, la pièce fut inondée de lait. Cet hommage singulier rendu au prince fit beaucoup rire la cour* ». La réputation des habitants de Fraimbois était donc légendaire à la fin du XIX^{ème} siècle.

En 1900, Émile Bastien est libraire à Lunéville mais aussi l'héritier d'une maison d'édition fondée en 1749. Il décide donc d'éditer 95 cartes postales basées sur 76 plaisantes aventures locales. Athanase Grandjacquot entreprit alors de mettre par écrit toutes ces histoires, de les faire passer de la tradition orale à l'écriture. Toutes donnèrent une carte postale illustrée, certaines justifiant l'édition de deux, voire trois cartes en raison de leur longueur, se transformant ainsi en feuillet. Chaque carte comporte un dessin concordant avec le conte. Deux dessins signés et datés sont l'œuvre d'E. Perrin en 1901. C'est « l'œuf du poulain ». Les cartes portent le monogramme LE, première et dernière lettre de Lunéville. Sous cette signature se cache Joseph Jacquot, conducteur de travaux aux Ponts et Chaussées de la ville de Lunéville. Caché sous un pseudonyme, ce fonctionnaire a illustré 24 cartes. Il y a un troisième illustrateur : Hubert Grandjacquot, professeur agrégé au lycée de Nancy. Il est le fils de l'auteur des contes et on lui doit le plus grand nombre de dessins.

Les contes mettent en scène des personnalités du village. Parmi les 3 que cet article présente, un est consacré au maire (1), un à l'instituteur (2) et un au curé (3). Le maire est un personnage important du village décrit par l'instituteur Athanase Grandjacquot parfois comme quelqu'un de malin, parfois comme une personne peu dégourdie. Pour une raison compréhensible, l'instituteur est rarement mis en scène et il est présenté comme quelqu'un de plus malin que les autres habitants du village et obligé d'élever vache et cochon pour vivre. ■

(1) Les aliénés de Fraimbois (illustration de Joseph Jacquot)

Il y a déjà bien longtemps de cela, le Préfet avait écrit une lettre au Maire de Fraimbois pour lui demander combien qu'il y avait « d'aliénés » dans son village.

« Qu'est-ce que ça peut bien être des « aliénés », que disait le Maire, en mangeant sa soupe le soir avec sa femme, dans son poêle ? »

Il va trouver le Maître d'école. « Des aliénés », que lui dit l'autre-ci, ce n'est pas bien sûr des taureaux, ni des poules, ni des chèvres, c'est... des aliénés, voilà tout !

- Je le sais aussi bien que vous, bougre de foutue bête ! Ça m'avance pas beaucoup !

- Eh bien ! Que fait comme ça mon Maître d'école, qui n'était déjà pas si content, on voit bien que vous n'avez usé votre pantalon comme moi aux écoles ! Des aliénés, Mossieu, c'est des bêtes à laine... c'est des brebis !

Alors, le Maire fait son recensement, et comme il y avait deux cent quatre vingt brebis à Fraimbois, il écrit au Préfet qu'ils avaient deux cent quatre vingt aliénés !

Le Préfet en a été bien estomaqué parce que, à Fraimbois, il n'y avait, dans ce temps-là, que cent soixante habitants. Il récrit au Maire en lui disant que son recensement n'était pas bon.

- « Ah, par exemple, que lui a répondu le Maire, mais, rien que dans ma famille, il y en a plus de soixante, des ...aliénés. »

C'est pour cela que les mauvaises langues de Saint-Clément, les rouges talons de Juvrecourt et les bourriques d'Anthelupt disent que tous les gens de Fraimbois sont fous.

Mais je vous promets bien qu'il ne faudrait pas tout de même leur dire qu'ils sont fous, parce que si vous alliez jamais sur leur fumier, quand vous aurez trop mangé de raisin, ils pourraient bien vous essuyer le derrière avec une fourche.



(2) La vache du maître d'école (illustration de Joseph Jacquot)

Le maître d'école de Frambois avait une vache forte malaisée à traire. Sa femme, pour y arriver, le faisait mettre à cheval sur la vache, et elle lui attachait les deux pieds avec une coriatte qui passait sous le ventre de la vache.

Une fois, alors que la femme était accroupie pour traire la vache, et que le maître d'école était sur son dos (le dos de la vache, imaginez-vous), la vache donne un coup avec sa tête, brise le licol qui l'attachait à la crèche, et se sauve dans la rue.

Le pauvre maître d'école, qu'était toujours à cheval, n'en menait pas large, je vous promets.

La vache passe au galop devant un rémouleur qui se met à crier

« Où est-ce que vous allez donc, maître d'école ? »

Et le maître d'école de répondre en grommelant des dents : « Demandez-le à ma vache, foutue bête ! »



(3) La confession de Coliche (illustration de Hubert Grandjacquot)

Le vendredi d'avant Quasimodo, le Coliche était à confesse. Mosseur Curé, dans sa petite calougette, se hâtait de donner des absolutions parce qu'on l'attendait à Saint-Clément où est-ce que c'était l'adoration perpétuelle.

- Hâtez-vous, Coliche, Hâtez-vous...

- Mosseur Curé, j'ai encore pris de la paille au Batisse, dans son pré, tout près du ruisseau de Gerbéviller

- Combien de bottes que vous lui en avez pris ?

- Oh ! Je n'ose pas le dire, Mosseur Curé !

- C'est-ti trente bottes ?

- Oh ! Nenni

- C'est-ti soixante ?

- Oh ! Pas tant, Mosseur Curé...mais mettez, si vous voulez, que je lui ai pris une charrette ; nous irons avec ma femme chercher le restant cette nuit-ci.



Anne-Marie LEBRET

LES CARTES POSTALES DE LA POSTE

A l'occasion de sa ré-ouverture en octobre 2011 suite à des travaux, le Carré Entreprise de Rouen Jeanne d'Arc a édité une carte postale montrant ses locaux. La carte comporte au recto le logo de La Poste. Cette carte n'est pas destinée à voyager car le verso mentionne les heures d'ouvertures et met en avant les produits courriers proposés aux entreprises. La réalisation de cette carte a été pilotée par la DOTC Haute-Normandie.



L'École des Hautes Études Commerciales du Nord (EDHEC) est une grande école française de commerce et de gestion, créée en 1906 et basée à Lille. La Poste est depuis

plusieurs années partenaire officiel de la course croisière EDHEC. L'édition 2012 de la compétition s'est déroulée à La Rochelle du 13 au 21 avril 2012. Une série de 6 cartes postales comportant au recto le logo de La Poste a été éditée. Ces cartes montrent des photos de l'édition 2011 qui s'était déroulée à Lorient du 9 au 16 avril; 3 cartes montrent des voiliers et 3 cartes les autres compétitions : kayak, course et VTT. Cette course-croisière est multisports. Ces cartes postales sont des cartes postales de service pouvant voyager en franchise en Écopli (Autorisation DI NAT 053R). Le tirage de chaque carte a été de 2000 exemplaires. Elles étaient disponibles sur le stand de La Poste lors du départ à La Rochelle. Lors des précédentes éditions de cette course croisière, des cartes postales ont été éditées dans des conditions qui restent à retrouver. Rendez-vous le 26 avril à Brest pour l'édition 2013 en espérant que La Poste poursuive son partenariat !

Le Salon du Timbre 2012 s'est tenu au Parc Floral de Paris-Vincennes du 9 au 17 juin. Le thème retenu par la Poste était l'histoire de l'humanité, de la Préhistoire à nos jours. Pour récompenser les participants,



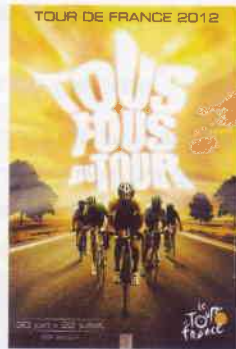
essentiellement le jeune public, aux jeux et animations, La Poste a édité une série de 5 cartes postales évoquant la Préhistoire, la Civilisation grecque, le Moyen Âge, la Royauté et la Conquête de la lune. La Marianne de l'Europe réalisée par Yves Beaujard est reproduite au recto de chaque carte. Les cartes postales sont au format de 10 cm X 15 cm. Ces cartes ne comportent aucune indication de franchise et devaient être affranchies pour voyager. Une autre version de ces 5 cartes postales (conditionnées sous blister) avec au verso un timbre correspondant à l'illustration a été éditée par La Poste. Il s'agit d'une série d'entiers postaux. Les cartes postales sont au format 10,5cm x 15cm. Ce jeu de 5 entiers postaux a été remis à tous les participants au congrès de la FFAP qui s'est déroulé le samedi 16 juin 2012. Il était aussi remis en récompense à certains jeux. A ce jour, nous n'avons pas connaissance du tirage de chaque série.

Deux cartes postales ont été éditées à l'occasion du Tour de France 2012 qui s'est déroulé du 30 juin au 22 juillet 2012. Depuis 20 ans, La Poste est prestataire courrier du Tour de France. C'est en 1992 que Dynapost (société du groupe La Poste) a démarré cette prestation. En 2012, c'est Docapost (holding des filiales du groupe La Poste) qui a pris en charge la distribution du courrier aussi bien pour les équipes que pour la caravane publicitaire et la presse. Depuis 1995, La Poste publie une carte postale reprenant avec l'autorisation de la société ASO, organisatrice du Tour de France, le parcours de la Grande Boucle. Cette carte est à la disposition des coureurs, des suiveurs et de la presse dans le camion Docapost. Elle est aussi disponible dans les bureaux de poste des villes étape.



DOCAPOST
Gère le courrier du Tour

Depuis 2007, une deuxième carte postale reprenant l'affiche officielle du Tour de France est diffusée. Celle de 2012 affiche le slogan « Tous fous du tour » et montre cinq coureurs avec les cinq maillots correspondant aux différents classements : maillot jaune, maillot vert, maillot à pois, maillot blanc et maillot noir.



Chaque carte postale a été tirée à 30.000 exemplaires. (✉) Ces cartes ne voyagent pas en franchise : elles doivent être affranchies. A noter que cette année, un site web www.docapost.com/tourdefrance/ permettait d'envoyer un message à toute personne participant au Tour de France. Espérons une continuité au niveau des cartes postales pour l'édition 2013 !

Docapost a aussi réalisé pour la Gendarmerie nationale une carte postale pour commémorer les 60 ans de l'escadron moto de la Garde républicaine. Cette carte comporte au verso le logo de Docapost. Elle a été distribuée dans l'enceinte du village départ à chaque étape. (✉)



N'hésitez pas à glaner ces cartes, à en prendre plusieurs exemplaires en pensant aux cartophiles de PHILAPOSTEL, amateurs de ces cartes. Grâce à ce geste, quelques unes des cartes annoncées (✉) sont disponibles sur demande auprès du service cartophilie de PHILAPOSTEL.

Michel BABLOT

avec la participation de J. MARIS et de F. MENNESSIEZ

LES DERNIÈRES ÉVOLUTIONS DU COURRIER



Pour comprendre l'évolution au niveau du courrier depuis une année, il faut revenir à l'été 2011. C'est le 1^{er} juillet 2011 qu'a eu lieu la dernière évolution des tarifs postaux. À cette occasion, La Poste a supprimé le prix sur tous les timbres courants et l'a remplacé par le type d'acheminement (Écopli et Lettre Prioritaire) et le poids. Le tarif continue d'apparaître sur les vignettes LISA, les vignettes de guichet, les empreintes bleues des machines à affranchir, MonTimbrenligne (vignette imprimée par le client, particulier ou entreprise, grâce à internet). Rappelons que ce concept de mention « type d'acheminement, poids » a démarré en novembre 2007 avec MonTimbramoï.

Il a ensuite été créé un nouveau mode d'acheminement à un tarif intermédiaire : la Lettre Verte le 1^{er} octobre 2011. Le courrier Lettre Verte n'est plus acheminé en avion et est distribué en 48 heures.

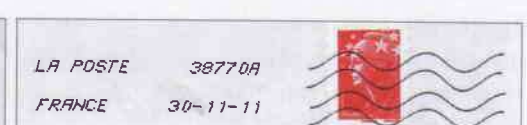
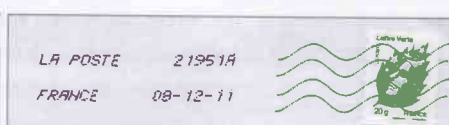
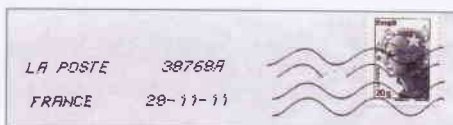


L'évolution des oblitérations noires de la machine Toshiba TSC1000.

- Avec la mise en place du 3^{ème} tarif « Lettre Verte » La Poste avait plusieurs alternatives : soit créer une nouvelle oblitération avec la mention « Lettre Verte » comme pour « la Lettre Prioritaire », soit banaliser les oblitérations en supprimant toute indication du type d'acheminement. C'est cette seconde alternative qui a été choisie, supprimant ainsi tous les questionnements et les contentieux sur la reconnaissance du tarif. C'est progressivement à partir du 16 novembre 2011 que la machine de tri préparatoire Toshiba, à partir d'une mise à niveau de son logiciel, a oblitéré le courrier Écopli, Lettre Verte et Lettre Prioritaire avec une oblitération universelle comportant 3 blocs avec :

LA POSTE France - Le code ROC et la date sous la forme JJ MM AA

Un bloc quatre traits ondulés d'une largeur de 47 mm



La première implantation a été faite à la PPDC de Valenciennes (code Roc 38768A) le 16 novembre 2011. Il est à noter que pendant la période du 1^{er} octobre 2011 au 16 novembre 2011, le courrier Lettre Verte était oblitéré comme un Écopli. La majorité des machines Toshiba a basculé avant le 31 décembre 2011.

- Les timbres au type MonTimbrenligne reçoivent une nouvelle oblitération composée d'un bloc de 2 lignes <><><><><> pour annuler le timbre et d'un bloc avec les mentions « code ROC, LA POSTE, date et FRANCE »



- l'oblitération linéaire des enveloppes de service de La Poste comportant un code barre de type FRAD n'a pas changé.

MonTimbrenligne Entreprises.

Le 16 janvier 2012 La Poste a mis en place pour les entreprises, sur Internet, une offre MonTimbrenligne. Un nouveau tag au format carré est apparu sur les timbres. Le tarif est le même que celui des machines à affranchir soit une réduction de 2 centimes : 0,53 € pour un Écopli de moins de 20g, 0,55€ pour une Lettre Verte de moins de 20g, 0,58 € pour une Lettre Prioritaire de moins de 20g. Ce nouveau MonTimbrenligne Entreprises reçoit au niveau de la Toshiba la nouvelle oblitération avec le bloc de 2 lignes <><><><><>.



Les nouvelles indexations.

Depuis près d'un an, c'est le système d'indexation de tous les courriers qui a commencé à être modifié. Vous n'avez peut-être pas remarqué les bâtonnets orange phosphorescents qui figurent en bas de toutes les lettres sont plus rapprochés et plus nombreux. La distance entre les bâtonnets était de 1,66 mm, sur les nouvelles indexations elle est de 1,33 mm.

Avant, les 2 séries de bâtonnets représentaient pour celui de droite la donnée d'acheminement c'est à dire le code postal et pour celui de gauche



Marquage non TAE au pas de 1,66 mm.

soit la donnée de distribution c'est-à-dire le code de la voie soit une chronomarque c'est à dire un numéro de série du pli. La première série, située à droite, est composée de 20 bâtonnets et représente le code postal ou le code CEDEX : il s'agit du code acheminement. La seconde série, située à gauche, a un nombre de bâtonnets variable et représente la localisation (le numéro et la voie) si celle-ci a pu être lue par le logiciel de reconnaissance optique de l'adresse : il s'agit du code distribution.

Dans le cas où l'adresse n'a pas été reconnue, un code unique national - Chronomarque - est attribué à la lettre et imprimé à l'emplacement du code distribution. L'image de la lettre, saisie par la machine de traitement du courrier, est alors stockée afin d'être lue et codée par un opérateur de la plate-forme courrier par lecture sur son écran. Lors du second passage de la lettre dans une machine de tri, celle-ci fait donc le rapprochement entre la chronomarque et le code saisi à distance afin de la trier vers la bonne destination.

Maintenant, suite à la mise en service sur les machines de tri petit format (machines conçues par Solystic ou Siemens) d'une



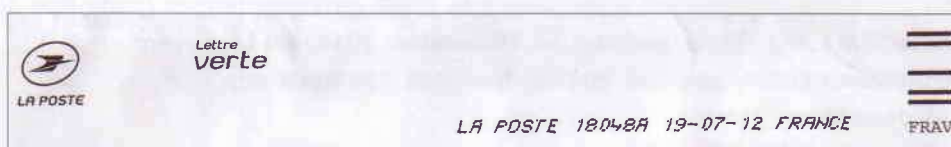
Marquage TAE pas de 1,33 mm.

nouvelle version du logiciel de lecture optique que les postiers appellent le TAE (Traitement automatisé de l'adresse), la série droite de bâtonnets de droite représente à la fois la donnée d'acheminement et la donnée de distribution (c'est à dire le code postal et le code de la voie). La série de bâtonnets de gauche est une chronomarque qui représente le numéro de pli. Ce numéro de pli a plusieurs usages : il permet d'expliquer des anomalies, un suivi et l'encodage à distance de ce pli pendant son transport si l'adresse n'a pas été reconnue par le lecteur optique. Un numéro unique est donné à l'objet par la machine. A la vue de la photo prise lors de son passage devant la caméra, un opérateur encode à distance les bonnes informations qui sont ensuite associées informatiquement au n° de l'objet par la machine à l'arrivée. Le pli n'est donc pas retardé dans son acheminement.

Toutes les machines n'ont pas à ce jour basculé et vous pouvez recevoir du courrier le même jour avec les 2 types d'indexation. Les premières indexations TAE sont apparues fin 2011 sur du courrier traité par la PIC de Poitiers Migné-Auxances code ROC 38909A.

Les nouvelles enveloppes de service de La Poste.

Une des dernières évolutions 2012 est l'apparition sur les enveloppes de service de La Poste d'un nouveau code barre (code FIM ; cf. La Gazette n°135 d'avril 2008) FRAV. Cela traduit la volonté de La Poste d'utiliser la Lettre Verte pour tout son courrier.



Nouvelle enveloppe de service de La Poste code FIM FRAV avec l'oblitération linéaire de la MTP Toshiba.

Michel BABLOT

LES ÉMISSIONS DU 4^{ÈME} TRIMESTRE 2012

1^{er} octobre - Bloc 1^{er} anniversaire de gamme courrier rapide

Mode d'impression : taille-douce
Valeur faciale : 1,77 €
Premier jour : Paris le 1^{er} octobre

15 octobre - La Fête du timbre. Le feu

Timbre-poste à 0,60 €, bloc à 2 € et carnet à 7,20 €
Mode d'impression : taille-douce pour le timbre, héliogravure pour le bloc et le carnet
Premier jour : les 13 et 14 octobre à Paris et dans 118 villes



22 octobre - Bloc Acteurs de cinéma

Mode d'impression : héliogravure
Valeur faciale : 5,60 €
Premier jour : les 19 et 20 octobre à Paris, Brunoy, Paray-le-Monial et Lille

29 octobre - Palais de Justice de Lyon

Mode d'impression : taille-douce
Valeur faciale : 0,60 €
Premier jour : le 26 octobre à Paris et à Lyon

5 novembre - Belfort

Mode d'impression : taille-douce
Valeur faciale : 0,60 €
Premier jour : les 2, 3 et 4 novembre à Paris et à Belfort



12 novembre Émission commune France-Andorre

Mode d'impression : taille-douce
Valeur faciale : 0,60 €
Premier jour : du 8 au 11 novembre à Paris

12 novembre - Les grandes heures de l'Histoire de France

Mode d'impression : taille-douce
Valeur faciale : 2,70 €
Premier jour : les 9, 10 et 11 novembre à Paris

12 novembre Émission commune France-Suède

Mode d'impression : mixte
Valeur faciale : 1,37 €
Premier jour : les 9, 10 et 11 novembre à Paris



12 novembre - Carnet Meilleurs vœux

Mode d'impression : héliogravure
Valeur faciale : 6,84 €
Premier jour : les 10 et 11 novembre à Paris



12 novembre - Bloc Église Saint-Jacques de Lunéville

Mode d'impression : taille-douce
Valeur faciale : 2,34 €
Premier jour : les 10, 11 et 12 novembre à Paris

12 novembre Centenaire de la loi Bonnevey

Mode d'impression : héliogravure
Valeur faciale : 0,57 €
Premier jour : le 11 novembre à Paris



12 novembre - Bloc Croix-Rouge

Mode d'impression : héliogravure
Valeur faciale : 4,85 €
Premier jour : du 8 au 11 novembre
Le bloc Croix-Rouge française 2012 crée l'évènement. Sa réalisation graphique a été confiée à Pénélope Bagieu, jeune illustratrice, dessinatrice sous les projecteurs de la bande dessinée et auteur notamment de *Ma vie est tout à fait fascinante*. Avec ce bloc, Pénélope Bagieu a relevé un défi et propose un bloc vivant autour de valeurs telles que la générosité, l'entraide ou encore la solidarité. Une identité visuelle à forte connotation jeunesse ! La mise en page est d'Aurélien Barras. Sur la vente de ce bloc, 2 euros seront reversés à la Croix-Rouge française.



L'INSTITUT DE FRANCE

Institution académique créée en 1795, l'Institut de France regroupe les cinq académies majeures que compte la France.

Découverte par la carte maximum de cet organisme pluridisciplinaire.

Sous le vocable *Institut de France*, on trouve rassemblées cinq entités distinctes : l'Académie française, l'Académie des sciences, l'Académie des inscriptions et belles-lettres, l'Académie des sciences morales et politiques et l'Académie des beaux-arts. Fondé par l'article 298 de la Constitution du 5 fructidor an III (22 août 1795) et dont l'organisation a été précisée par la loi du 3 brumaire an IV (25 octobre 1795), l'Institut de France voit sa structure revue une première fois par le Premier Consul, Napoléon Bonaparte, le 23 janvier 1803 et une deuxième fois, le 21 mars 1816, sous la 1^{ère} Restauration par Louis XVIII et son ministre de l'Intérieur, le comte de Vaublanc. La loi-programme 2006-450 pour la recherche lui donne sa forme définitive sous la 5^{ème} République.



L'INSTITUT DE FRANCE
Situé 23, Quai Conti dans le 6^{ème} arrondissement de Paris, il est idéalement placé en face du Louvre. Sa construction a duré 20 années, (1662 à 1682) et est l'œuvre de Louis Le Vau. C'est l'ancien Collège des Quatre-Nations.

L'Institut de France a pour mission de recueillir les découvertes, de perfectionner les arts et les sciences selon le principe de la pluridisciplinarité et de gérer les dons, legs et fondations dont il est dépositaire par lesquels il se donne les moyens d'exercer ses missions.

Les académiciens portent un habit spécifique et c'est le Premier Consul, Bonaparte, qui en 1801, demande à l'architecte Jean-François Chalgrin (1739 - 1811) de dessiner cet habit. *De drap noir, brodé de soie vert-foncé, auquel s'ajoute un bicorne agrémenté de plumes d'autruche noires*, l'habit vert est réservé aux seuls académiciens titulaires et associés étrangers. Les correspondants n'ont pas droit au port de l'habit. Une épée, défenseur de la connaissance et la déesse Minerve sur les documents complètent l'habit.

L'Institut de France occupe à Paris les bâtiments de l'ancien collège des Quatre-Nations qui était destiné à l'éducation de soixante jeunes gens originaires des quatre provinces réunies au Royaume sous le gouvernement du Cardinal Mazarin. Les travaux de construction dureront de 1662 à 1682. La chapelle avec sa Coupole sera réaménagée par Antoine Vaudoyer et inaugurée en 1805. C'est sous cette coupole que se tiennent les séances solennelles des cinq académies.

L'Institut est sous la tutelle d'une commission administrative constituée par les secrétaires perpétuels des académies constitutives et de deux délégués élus par académie. La commission élit un chancelier dont la nomination est confirmée par le président de la République et dont le mandat est de trois ans. Le chancelier est aidé par un bureau dont la présidence est assurée pour un an par le secrétaire perpétuel d'une des académies.



CARDINAL DE RICHELIEU
(1585 - 1642) - Principal ministre de Louis XIII, il crée l'Académie française en 1635.

L'année 1635 est une date importante dans l'histoire de la culture française. La fondation de **l'Académie française** par le cardinal de Richelieu conduit à l'organisation de débats entre lettrés en vue d'avoir un rôle sur le devenir de la société et de la Nation. Ses statuts et règlements ont été validés par le Parlement en 1637. Selon l'article XXIV des statuts, la première mission de l'Académie française est ainsi définie : *La principale fonction de l'Académie est de travailler, avec tout le soin et toute la diligence possibles, à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences.* Cet article conduit à l'élaboration d'un dictionnaire et à définir les règles de la grammaire et de l'orthographe. Le dictionnaire en est à sa 9^{ème} édition commencée en 1992. Les académiciens doivent leur surnom d'immortels à la devise inscrite sur le sceau donné par Richelieu : « À l'immortalité ». L'Académie française se compose de 40 membres occupant chacun un fauteuil numéroté.



D'ALEMBERT (1717 - 1783)
Mathématicien et philosophe,
il a été élu au fauteuil 25
de l'Académie française en 1754.
La carte est signée par Albert
Decaris, le graveur du timbre.



VOLTAIRE (1694 - 1778)
Le célèbre écrivain et
philosophe a été reçu
au fauteuil 33
de l'Académie française
en 1746.



**MARCELLIN BERTHELOT
(1827 - 1907)**
C'est au fauteuil 40 de
l'Académie française que ce
chimiste, essayiste et homme
politique a été élu en 1900.



LE 41^{ème} FAUTEUIL (?)
C'est ainsi que l'écrivain Arsène
Houssaye a dénommé la liste
de ceux qui n'ont pas été élus à
l'Académie française. Parmi eux,
on peut citer **MOLIERE**
(1622 - 1673) mais aussi
FLAUBERT et **MAUPASSANT**

L'Académie des sciences est fondée en 1666 par Colbert. Sans statuts, un petit groupe de savants se réunit de façon informelle dans la bibliothèque du Roi, au Louvre en 1699, année de la création d'un règlement et au Collège des Quatre-Nations à partir de 1805. Le 8 août 1793, toutes les académies sont supprimées. Mais le 22 août 1795, la Convention nationale met en place un Institut national des sciences et des arts. Sous Louis XVIII, en 1816, l'Académie des sciences retrouve son autonomie tout en restant une composante de l'Institut de France. En 1835, François Arago, secrétaire perpétuel, crée les comptes rendus de l'Académie des sciences, outil de diffusion des travaux des chercheurs. Un décret de 2006 définit la composition de l'académie : 252 membres titulaires dont 2 secrétaires perpétuels et 140 membres associés étrangers. Les académiciens sont répartis en 1 intersection et 2 divisions comportant chacune 4 sections. Toutes les disciplines scientifiques sont représentées.



**VAUBAN, Maréchal de France
(1633 - 1707)**
L'architecte militaire fut le
premier titulaire de l'Académie
des sciences en 1699.
Il en a été le président en
1701 et 1705. Saint-Léger-de-
Foucheret, village d'Yonne où
est né Vauban a pris le nom de
Saint-Léger-Vauban en 1867
par décret de Napoléon III.



ROBERT KOCH (1843 - 1910)
Le célèbre bactériologiste,
équivalent allemand de Louis
Pasteur, a découvert l'agent
causal de la tuberculose,
l'une des affections les plus
meurtrières de l'époque.
Il fut élu membre associé
étranger de l'Académie des
sciences en 1903.



LE VERRIER (1811 - 1877)
Astronome et mathématicien,
il a été élu dans la section
Astronomie de l'Académie des
sciences en 1846.
Il a découvert la planète Neptune
et fut directeur de l'Observatoire
de Paris.



PARMENTIER (1737 - 1813)
Agronome, nutritionniste et
hygiéniste, Parmentier est
surtout connu pour avoir
développé la culture de la
pomme de terre.
Il fut membre de l'Académie
des Sciences dans la section
Économie rurale et art
vétérinaire en 1795.

Fondée en 1663 par Colbert, **l'Académie des inscriptions et belles-lettres** ne prend ce nom qu'en 1716. Dépositaire d'une érudition de longue tradition, elle joue un rôle fondamental dans la promotion et l'avancement des études historiques, archéologiques et philologiques. Depuis 1999, cette académie compte 55 membres et 40 associés étrangers qui étudient l'Antiquité classique, le Moyen-âge, la Renaissance et l'Orient. On la surnomme aussi « la petite académie ».

L'Académie des sciences morales et politiques est créée en 1795 par la Convention. Pour des raisons politiques, elle est supprimée en 1803 par Bonaparte et ses membres sont répartis dans les autres académies. Elle renaît en 1832 à l'initiative de Louis-Philippe 1^{er}. Son domaine d'exploration recouvre ce que l'on appelle maintenant les sciences humaines. L'académie des sciences morales et politiques a été la première académie à accueillir une femme, Suzanne Bastid, en 1971. Les membres se répartissent en 6 sections : philosophie, sociologie, législation, économie politique et finances, histoire et géographie et une section générale.



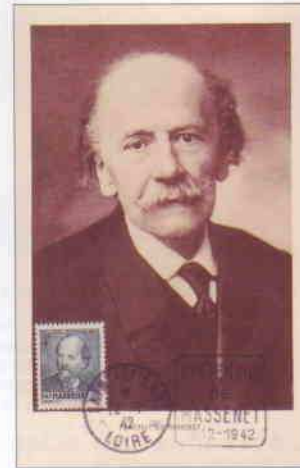
LES FRÈRES LUMIÈRE
Ingénieur, chimiste et industriel, Louis (1864 - 1948) fut élu en 1919 dans la section Industrie de l'Académie des Sciences. Auguste (1862 - 1954) dont la carrière a bifurqué vers la pharmacie était membre de l'Académie de Médecine et membre correspondant à l'Académie des Sciences. Les deux ont inventé le cinématographe.



YERSIN (1863 - 1943)
Il jouit au Vietnam de la même reconnaissance que Pasteur dans le monde. Alexandre Yersin a découvert le bacille responsable de la peste et fut élu en 1916 à l'Académie des sciences dans la section Médecine et chirurgie.



LITTRÉ (1801 - 1881)
Il fut élu en 1839 à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Lexicographe, philosophe et médecin, Littré a conçu le dictionnaire qui porte son nom. Il était également membre de l'Académie française depuis 1871 au fauteuil 17 et Louis Pasteur lui a succédé à ce fauteuil.



MASSENET (1842 - 1912)
Membre de la section Composition musicale de l'Académie des beaux-arts en 1878, il fut prix de Rome en 1863. Le timbre émis en 1942 à l'occasion du centenaire de la naissance du compositeur est ici annulé avec une oblitération Daguin.

Après que la Convention ait supprimé en 1793 toutes les académies, dont celles de peinture et sculpture, de musique et d'architecture, la Constitution de l'an III crée l'Institut national des sciences et des arts. En 1803, Bonaparte sépare les arts de l'Institut et fonde **l'Académie des beaux-arts**. Des sections sont créées : peinture, sculpture, musique, photographie, cinéma et audiovisuel, et gravure. Elle compte actuellement environ 120 membres.



En guise de conclusion, on peut citer un texte de 1867 du philologue Ernest Renan : « L'Institut est une chose qui est propre à la France. Plusieurs pays ont des académies qui peuvent rivaliser avec les nôtres pour l'illustration des personnes qui les composent et l'importance de leurs travaux. La France, seule, a un Institut où tous les efforts de l'esprit humain sont comme liés en un faisceau, où le poète, le philosophe, l'historien, le critique, le mathématicien, le physicien, l'astronome, le naturaliste, l'économiste, le juriste, le sculpteur, le peintre, le musicien peuvent s'appeler confrères ».

Michel BAROT

Michel Barot est président du Club philatélique d'Auvers-sur-Oise (95). Sa collection sur l'Institut de France a obtenu une médaille de vermeil avec félicitations du jury au Championnat de France 2012.



LAKANAL (1762 - 1845)
Il fut membre du Conseil des Cinq-cents. C'est un homme politique à qui l'on doit des progrès importants dans le développement de l'enseignement. Il a participé activement à la création de l'École Normale. Il fut élu à l'Académie des sciences morales et politiques en 1834.

STAGE D'INITIATION À LA PHILATÉLIE

Du 27 au 29 novembre 2012, un stage d'initiation à la philatélie sera organisé dans les locaux de PHILAPOSTEL 8 RUE BRILLAT SAVARIN - 75013 PARIS. Ce stage concerne la philatélie. PHILAPOSTEL prend en charge les frais de déjeuner. Les frais de déplacement, d'hébergement (Azureva, Rue Blomet) et de dîners sont à la charge du participant. Seuls 15 participants pourront être accueillis (inscriptions dans l'ordre d'arrivée). Contact : Jean-Claude LABBÉ - 9 RUE DE RENNES - 50240 MONTANEL - Courriel : ajc.labbe@orange.fr - tél. : 02 33 89 55 41 ou Bernard LHERBIER - 8 ALLEE DOMREMY - 45560 ST DENIS EN VAL - Courriel : blherbier@wanadoo.fr tél. : 06 11 16 41 63. Date limite des inscriptions : 31 octobre 2012.

LES COUPS DE CŒUR

Comme il était prévu, une version éditée des Coups de cœur est bientôt disponible. Elle permet à tous ceux qui n'ont pu voir la présentation à Arêches ou à Planète Timbres de se faire une idée de la variété des collections des membres de PHILAPOSTEL. Extrait de la préface du président MENNESSIEZ : « À l'occasion [du] soixantième anniversaire, l'idée a germé d'unir toutes les compétences et les passions au sein d'une présentation qui regrouperait les pièces qui rappellent au membre participant de l'association, sa joie de la découverte d'une émotion et d'en communiquer les éléments à ceux qui regardent cette présentation. »

L'opuscule comprend 84 pages et est en quadrichromie. Il sera disponible à partir du 20 octobre et peut être commandé dès maintenant au prix de **20 €** (+ 5 € de port). Chèque à l'ordre de PHILAPOSTEL, envoyé à PHILAPOSTEL - 8 RUE BRILLAT SAVARIN - 75013 PARIS.



■ Les Cérès 2011 de la philatélie

Depuis 4 ans, Phil@poste organise un vote parmi le public dont l'objectif est de désigner les plus beaux timbres de l'année précédente. Les prix ont été décernés pendant le Salon Planète Timbres. Le vainqueur en catégorie taille-douce est Claude ANDRÉOTTO pour sa création et gravure du timbre du 84^{ème} Congrès de la FFAP représentant la Cathédrale de Metz. C'est le timbre Europa / La forêt, créé par Christian BROUTIN qui a obtenu la palme dans la catégorie du meilleur timbre imprimé en offset ou en héliogravure. Le plus beau bloc de timbres thématiques est le 800^{ème} anniversaire de la Cathédrale de Reims créé et gravé par Elsa CATELIN. La meilleure oblitération premier jour est celle du timbre Autun. Elle a été créée par Pierre ALBUISSON. Le carnet Art gothique a été désigné comme le plus réussi dans la catégorie Timbres au quotidien. Il a été mis en page par Christelle GUÉNOT. Le Kiosque des Noctambules, œuvre de Jean-Michel OTHONIEL, est le timbre considéré comme la meilleure reproduction d'une œuvre. C'est Stéphanie GHINÉA qui en a fait la mise en page.



■ Dans la presse (1)

L'événement est devenu tellement rare qu'il faut absolument en parler pour que les journalistes se souviennent que la philatélie existe et représente un moyen de conserver l'Histoire. Sur deux pages du quotidien *Libération* du mercredi 11 juillet 2012, dans la rubrique Grand Angle, Olivier BERTRAND, reporter du quotidien, évoque le Camp des Milles situé à côté d'Aix-en-Provence et en raconte l'histoire et la vie à partir d'un lot de documents acquis par Yvon ROMERO, président de l'Association philatélique du Pays d'Aix-en-Provence et Guy MARCHOT. Grâce à un lot de documents, ils se sont passionnés pour l'histoire de ce camp considéré comme une antichambre d'Auschwitz pour des milliers de détenus dont de nombreux artistes comme Hans BELLMER, Max ERNST, Ferdinand SRINGER ou encore Lion FEUCHTWANGER. Un livre a été réalisé avec des documents recueillis (*Lettres des internés du Camp des Milles 1939-1942*, éd. Association philatélique du Pays d'Aix <http://appa.aix.free.fr>) et un timbre dessiné par Marc TARASKOFF a été émis le 10 septembre.

■ Dans la presse (2)

Relais, revue trimestrielle de la Société des Amis du Musée de La Poste, dont la qualité ne se dément pas, offre à la lecture un n° 118, à thèmes très variés qui vont de l'évocation du peintre Yves Klein dont le 50^{ème}

anniversaire de la mort a été évoqué au Musée à d'autres sujets comme La trottinette et le loustic, deux véhicules postaux



électriques. Un long article est consacré au Pony Express sous le titre *L'incroyable aventure du Pony Express et son musée d'Old Sacramento (Californie)*. Stéphanie Viel y relate le fonctionnement et les trajets de cette entreprise de transport du courrier qui ne devait durer que 18 mois et qui partait de Saint-Joseph dans le Missouri à Sacramento en Californie traversant ainsi les États-Unis d'est en ouest. L'histoire du Pony Express a commencé le 3 avril 1860 et s'est terminée le 26 octobre 1861. C'est un système de relais par cavaliers mis à la disposition du public et non pas réservé au gouvernement. Le voyage dure en moyenne, dix jours les cavaliers se croisant aux alentours de Salt Lake City dans l'Utah. Des relais sont installés sur le parcours permettant aux cavaliers de changer de monture. Le Pony Express a eu une activité postale qui a généré un volume de documents très recherchés par les collectionneurs. D'exploitation coûteuse, l'entreprise a été abandonnée au bout de 18 mois. La concurrence du télégraphe et du chemin de fer ont aussi été les causes de cette disparition. Un musée lui est consacré à Sacramento.

Relais N°118, juin 2012, 9-15 SAMP - L'Adresse Musée de La Poste - 34 BOULEVARD DE VAUGIRARD - 75731 PARIS CEDEX 15
Courriel : relais@telegraphe-chappe.com - Blog : <http://samp.unblog.fr>

■ Le 85^{ème} Congrès de la Fédération française des associations philatéliques

La FFAP a tenu son congrès annuel le samedi 16 juin dans le cadre du Salon *Planète Timbres*. D'une durée singulièrement raccourcie par l'élection du Bureau, on peut se poser la question de l'utilité d'une telle manifestation. Les questions posées ne le furent qu'à Christèle FONTAINE, la nouvelle directrice de Phil@poste. Mais les effectifs fédéraux continuent à décroître inexorablement et il est à craindre que les appels au volontarisme, une fois de plus réitérés, du trésorier général changent quelque chose à la

situation. Le sentiment est que la Fédération ne sert plus qu'à gérer la compétition sans penser à tous les efforts que les petites associations développent pour garder la tête hors de l'eau. Est-ce un point positif ? la cotisation fédérale n'augmentera pas. Quant à l'intervention de Christèle FONTAINE, elle fut ce qu'elle devait être : la définition d'un programme dont les éléments les plus importants étaient déjà dans les tuyaux depuis quelques mois. C'est normal : on ne change pas une politique en quelques semaines. Les questions que les congressistes lui ont posées n'ont guère été de nature à ouvrir d'autres horizons. Une décision espérée : les portes de l'Imprimerie vont être réouvertes permettant la visite de ses locaux par les philatélistes. Une interrogation majeure : quid du Salon de 2014 ? La réponse ne pourra être fournie qu'après étude des résultats de celui de 2012. Il est à espérer que la Fédération réfléchisse aux conséquences d'une possible disparition de cette manifestation bisannuelle. La FFAP a un nouveau Bureau élu pour 3 ans (2012-2015). Claude DESARMÉNIEN succède à Robert CLOIX à la présidence. Bernard JIMENEZ a été réélu au Bureau de la Fédération internationale de philatélie (FIP) et Anny BOYARD voit sa présence confirmée au Bureau de la Commission de maximophilie de la FIP. Rendez-vous à Amiens en 2013 du 17 au 20 mai.

Regard d'un délégué

Avec le site internet (www.philapostel.net, blog.philapostel.net), *La Gazette* est un organe majeur de la communication et de l'image de PHILAPOSTEL. C'est la revue de toutes les associations du groupe et vous pouvez participer à sa réalisation.

La rédaction (redaction@philapostel.net) souhaite donner aux membres de PHILAPOSTEL la possibilité de publier leurs études et travaux. Pour le n°154, vos propositions d'articles doivent nous parvenir le 15 octobre et les textes avec illustrations le 30 octobre au plus tard (scans à 300 dpi ou envoi des pièces aux frais de *La Gazette*). En ce qui concerne les petites annonces, gratuites, elles doivent être transmises au plus tard 6 semaines avant la date de sortie de la revue (pour le 154, le 15 novembre).

À INSCRIRE SUR VOTRE CALENDRIER



PHILAPOSTEL organise à Paris, dans les locaux de l'Adresse Musée de La Poste la dernière manifestation de son 60^{ème} anniversaire. Du 5 au 10 novembre, pendant le Salon philatélique d'Automne, PHILAPOSTEL présentera une exposition réunissant la collection « Coups de cœur », des œuvres du concours d'art postal d'Arêches et des planches des meilleures collections de membres de l'association. Une réunion du Conseil d'administration et une conférence des présidents seront organisées. Des souvenirs seront émis. Pour plus de précisions, contacter votre président d'association ou rendez-vous sur le site www.philapostel.net.

Demandes

Recherche cartes postales du Canada et des DOM-TOM.

A. RIPAUX

49 RUE BELGRAND
75020 PARIS

Cherche France timbres fictifs ** N° Yvert selon ma mancoliste.

P. MATEU

5 CARRER ANDRE DERAINE
66190 COTLLIURE

Recherche en neuf sous blister blocs -souvenirs de France Yvert n° 1, 2, 3, 4, 5, 17/22, 38/43, 47, 55, 48. Gravures de France depuis 1998.

P. PAYET

APPARTEMENT 497
BAT 56 LES CALEBASSIERS 3
AVENUE JOSEPH BEDIER
97490 STE CLOTILDE

Offres

Vends par lots 10 articles rugby différents (TP, flammes, EMA, PAP, CPM, télécartes, enveloppes club, etc.) : 5 € + port / idem 25 articles différents : 20 € + port / idem 50 articles : 70 € + port / idem 100 articles : 150 € + port. Offre idéale pour commencer cette collection en vogue.

P. CHARDONNET (IGRTC)

228 RUE DE LA CONVENTION
75015 PARIS

Échange ou vends TP luxe ou oblitérés avant 1950 d'Europe de l'Est et de l'Ouest, en particulier Sarre, Danzig, Memel, Croatie, Serbie, Autriche, Reich + occupations diverses 1^{ère} et 2^{ème} guerres, Yougoslavie, Trieste A/B, Fiume, Vatican, St Marin, Albanie, toutes les ex-colonies et occupations diverses italiennes et autrichiennes (Bosnie-Herzégovine, Postes de campagne. Vends ex-colonies françaises neufs.

L. MONTANARI

6 RUE DES DAHLIAS
69630 CHAPONOST
04 78 45 38 51

Cède TAAF neufs ** poste et poste aérienne complet du n° 1 Yvert à 1995. La collection à 20 % Yvert ou 25 % selon mancoliste.

P. MATEU

5 CARRER ANDRE DERAINE
66190 COTLLIURE

Vends lot d'EMA américaines des débuts jusqu'aux années 1960 sur lettres et fragments. Lot très volumineux de plusieurs dizaines de milliers de documents (5 gros cartons de déménagement. Enlèvement obligatoire sur Paris 17^{ème}. Renseignement et prix à discuter

E. EVEN

06 03 62 07 20
emmanuel.even@noos.fr

Vends timbres de France (neufs), carnets Croix-Rouge de 1952 à 1990, cartes maximum.

A. RIPAUX

49 RUE BELGRAND
75020 PARIS

Vends lots de 25 plis : TAAF - 40 € / OTI Space France RFA - 30 € / Marine nationale Batimenys Services : 40 €.

J. GUILLEMIN

BAT B3 RESIDENCE ST JOSEPH
221 RUE ALBERT CAMUS
06700 ST LAURENT DU VAR

Vends TP USA poste entre n° 7 et 766 et poste aérienne entre n° 1 et 70 / Belgique poste entre n° 1 et 2205, poste aérienne n° 1 à 35, BF n° 1 à 44, journaux, exprès, service, télégraphe, occupation allemande, taxe, colis postaux. Réponse si mancoliste + TPR.

C. BIDAULT

Résidence Le Surcouf
47 QUAI DE BOSC
34200 SETE
06 78 53 15 43

Vends au quart de cote, une collection de timbres neufs (**) de France et des blocs de 4 neufs (**) entre le n° 883 et 2497. Liste sur demande.

A. JUNGO

22 AVENUE CLEMENCEAU
40160 PARENTIS EN BORN

Disperse plusieurs collections de France classique oblitérés à 20 % // avec charnières à 25 % de cote Y et T. Du n°113 au n° 450 avec (*) 20% PA - Préo - Taxe (**) sans charnière, gomme d'origine à 25% cote Y et T.

A. PORCHER

4 LA REBUTAIS
56430 ST BRIEUC DE MAURON
09 75 50 97 75

LES MOTS CROISES PAR LUDO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALEMENT :

- I. Ville au bout d'une liaison aérienne commémorée durant l'été par le timbre.
- II. Amateur de pâtes.
- Sucer phonétiquement.
- III. Secteur postal. Organisme qui lutte contre le fléau du mot en-dessous.
- IV. Vieux américains. Fléau contre lequel lutte l'organisme du dessus !
- V. Sont divers selon les auteurs.
- VI. Une unité de mesure de masse. Vraiment pas bien.
- VII. Robert les adore ! Lieu de mariage.
- VIII. Un militaire à l'école. Date de vente générale des timbres, en général...
- IX. Auteur du timbre vu au I ci-dessus. Dans le vent.
- X. Poste qui s'envoie en l'air.

VERTICALEMENT :

1. Relation rappelée par le timbre du I horizontal. Été capable.
2. Note frappée d'obsolescence. Au bout d'un moment. A l'envers : brame.
3. Au début de la liaison commémorée par le timbre dont il est question ici. Créa des liens... grâce au timbre, sans doute.
4. Article d'outre-Pyrénées. Fait la navette.
5. Indétrônaables. Fin de verbe.
6. Sciences-Po, par exemple. Encore un secteur postal... et le même, d'ailleurs ! Utilisé pour acheter les timbres roumains.
7. Phonétiquement, elle était de Troie. Certains y prient, d'autres s'y soignent.
8. Type d'avion qu'on voit sur notre timbre.
9. Un soutien qu'on apprécie. Tels nos anciens américains vus plus haut.
10. Une ville du Premier Jour du timbre dont il est question ici.

SOLUTIONS DANS LE PROCHAIN NUMERO.

SOLUTIONS DU NUMERO PRECEDENT :

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	O	I	S	E	A	U			M	I
II	U	T	E		N		S	E	U	L
III	T	A		M	E	A	T		R	L
IV	A	L	P	E		M	O	I	N	E
V	R	I	E	U	S	E		T	A	
VI	D	E	C	H	U		T	O	U	L
VII	E		H		A	M	O	N		I
VIII		B	E	S	S	E	R		M	G
IX	O	I	U		S		I	T	O	U
X	G	O	R	G	E	B	L	E	U	E

MonTimbraMoi

Le Timbre-Poste Personnalisé

Transformez vos souvenirs de vacances en timbres !!

**OFFRE
SPÉCIALE**

livraison offerte avec
le code **VACANCES12***

Nouvelle gamme,
Nouvelle ergonomie,
Nouvelles fonctionnalités,
Et de multiples possibilités
de personnalisation :

- Couleur de fond des livrets et carnets,
- Oblitération personnalisée,
- Ajout de stickers, pictos, textes libres, étiquettes adresses,...

Pour affranchir vos invitations, faire-parts, remerciements
tous vos courriers créatifs, pour offrir ou
conserver un souvenir unique ou original,
découvrez les timbres personnalisés.

MonTimbraMoi.

*Des livrets de 4, des carnets de 10
ou des planches de 10 ou 30 timbres.*



Accès direct depuis La Boutique Web du Timbre pour faciliter
vos commandes :

- ☒ Livraison à l'adresse de votre choix
- ☒ Paiement sécurisé par CB, ou par chèque
- ☒ SAV Dédié

Rendez-vous sur :

LA POSTE



www.laposte.fr/montimbramoi